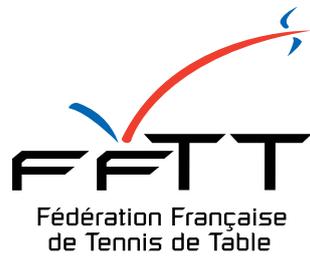


LE GUIDE DU CLUB





Gilles ERB **président de la Fédération** **française de tennis de table**

Dans une société fracturée marquée par des crises profondes, les clubs sportifs sont des espaces clés de la société. Ils contribuent à animer les territoires, ils permettent aux gens de se rencontrer, de bouger pour rester en bonne santé, ils sont des lieux d'épanouissement, ils révèlent des talents. En ce sens, les clubs, troisième lieu d'éducation après la famille et l'école, sont des **carrefours de vie** où tout est possible : se former, faire grandir la confiance en soi, se faire des amis, trouver un stage ou un travail, et même rencontrer l'amour de sa vie. Les clubs sont des **fabriques de bonheur** dans lesquels les adhérents peuvent vivre en actes la liberté, l'égalité et la fraternité. Ils sont les gardiens d'un trésor : **les valeurs associatives**.

Les **Jeux de Paris 2024** ont mis en lumière nos équipes de France qui font notre fierté et qui nous ont offert un spectacle extraordinaire, rassemblant à la Porte de Versailles, devant les écrans ou dans les clubs tous les amoureux de la petite balle. En s'attardant sur le parcours des joueurs on s'aperçoit qu'ils ont tous été détectés dans un club, petit ou grand, et ont été portés par la force collective de leur association pour devenir des champions. De ce point de vue, une des missions d'un club est bien de détecter et de créer les conditions d'émergence des **champions de demain**.

Gageons que l'Héritage des Jeux olympiques mette plus de sport dans le cœur des Français et que ces derniers seront de plus en plus enclins à adhérer à un club de ping. Dans ce contexte, il reviendra aux clubs de les **accueillir**, de les **encadrer** en formant des entraîneurs et des animateurs, et de leur **proposer une offre de pratique** qui puisse satisfaire leurs attentes renouvelées autour du loisir, de la santé, de la convivialité et bien sûr de la compétition. Le ping est parfaitement adapté à cette diversité : on peut y jouer de différentes façons pour s'amuser ou pour progresser. Naturellement, les clubs auront besoin **d'infrastructures** qui pourront être différentes en fonction des publics et des enjeux (gymnases à partager, salles spécifiques, espaces extérieurs). Pour faire vivre ces lieux de pratique, il faudra également des **bénévoles** dont le rôle sera bien d'accueillir, d'animer et de faire connaître le tennis de table au plus grand nombre. Parce que les clubs souffrent quelques fois de la crise du bénévolat de responsabilité, notre devoir est de dire haut et fort la richesse d'une vie de bénévole faite de projets, de rencontres, de joies partagées. Une des missions du club est de faciliter son accès pour toutes et tous et d'accueillir tous ceux qui veulent s'adonner au ping quel que soit leur motif de pratique. **Alors ouvrons grands les portes de nos clubs !**

Si les clubs doivent s'adapter à l'évolution de la société, ils peuvent aussi contribuer à transformer la société en proposant une pratique utile à la cité. En effet, la pratique en club fédéré est un **enjeu social** majeur pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou pour favoriser le vivre ensemble, mais aussi un **enjeu de santé publique** pour lutter contre la sédentarité des jeunes et des adultes. Parce que le ping est un sport populaire, facile d'accès, ludique, intergénérationnel, les clubs de tennis de table sont une partie de la solution aux maux de la société. **Je suis convaincu que la société a besoin de plus de clubs de PING !**

La FTTT a conçu ce guide parce que nous sommes convaincus que **le développement du tennis de table est entre les mains des clubs**. Il permettra aux dirigeants d'envisager leurs missions et leurs actions avec méthode et créativité.

Permettez-moi de remercier tous les contributeurs à ce fascicule essentiel pour donner de la force à votre projet associatif.

Le Ping peut changer des vies...





LE GUIDE DU CLUB

1

LE SYSTÈME FÉDÉRAL

6

2

ANIMER LE CLUB

17

3

GÉRER LE CLUB

37

4

JOUER AU CLUB

55

5

FORMER POUR LE CLUB

87

3. Allocution du Président fédéral



GILLES ERB

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE



LE SYSTÈME FÉDÉRAL

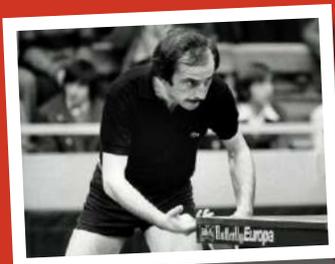


1.1

HISTOIRE ET VALEURS DE LA FFTT



CRÉATION
DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE TENNIS
DE TABLE (FFT)
LE 30 MARS 1927.



PREMIER TITRE
DE CHAMPION D'EUROPE
INDIVIDUEL POUR LA FRANCE
AVEC JACQUES SECRÉTIN,
LE 4 AVRIL
À PRAGUE.



À BARCELONE,
LE 6 AOÛT,
JEAN-PHILIPPE GATIEN
DÉCROCHE L'ARGENT
EN SIMPLE. LA PREMIÈRE
MÉDAILLE OLYMPIQUE
POUR LE TENNIS DE TABLE
FRANÇAIS.

1927

1928

1947

1948

1976

1977

1988

1992

1993

ORGANISATION
DU PREMIER
CHAMPIONNAT
DE FRANCE
INDIVIDUEL.

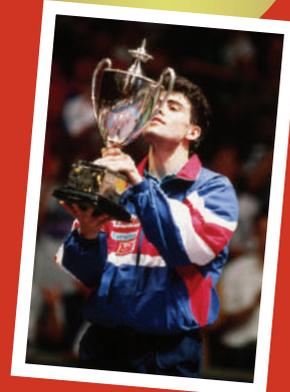
INSTAURATION
DE LA RÈGLE
D'ACCÉLÉRATION

LE TENNIS
DE TABLE
DEVIENT
UN SPORT
OLYMPIQUE.

JEAN-PHILIPPE
GATIEN REMPORTE
LE PREMIER ET SEUL
TITRE MONDIAL
FRANÇAIS EN SIMPLE
À GÖTEBORG.

LA PREMIÈRE
COMPÉTITION
INTERNATIONALE
IMPORTANTE
D'APRÈS-GUERRE
EST ORGANISÉE À PARIS :
LES CHAMPIONNATS
DU MONDE.

LE 5 AVRIL,
CLAUDE BERGERET
ET JACQUES SECRÉTIN
REMPORTENT
LE TITRE MONDIAL
EN DOUBLE MIXTE
À BIRMINGHAM.



ÉTHIQUE

NOS VALEURS





ASSOCIÉS EN DOUBLE, PATRICK CHILA ET JEAN-PHILIPPE GATIEN DÉCROCHENT LA MÉDAILLE DE BRONZE AUX JEUX OLYMPIQUES DE SYDNEY.



EMMANUEL LEBESSON ET JIANAN YUAN SONT CHAMPIONS D'EUROPE DE DOUBLE MIXTE À MUNICH.

LE BRONZE OLYMPIQUE POUR L'ÉQUIPE DE FRANCE MASCULINE



FÉLIX LEBRUN MÉDAILLÉ DE BRONZE AUX JEUX OLYMPIQUES.



À SEULEMENT 16 ANS, FÉLIX LEBRUN REMPORTE LES JEUX EUROPÉENS.



L'AS PONTOISE-CERGY TT REMPORTE POUR LA 2^E FOIS LA LIGUE DES CHAMPIONS, DERNIÈRE VICTOIRE D'UN CLUB FRANÇAIS DANS LA COMPÉTITION.

2000 2003 2016 2016 2022 2023 2024 2024

CRÉATION DE LA PRO A, PLUS HAUT NIVEAU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES POUR ATTIRER LES MEILLEURS JOUEURS DU MONDE.

EMMANUEL LEBESSON EST SACRÉ CHAMPION D'EUROPE À BUDAPEST EN S'IMPOSANT FACE À SIMON GAUZY EN FINALE.



L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE MÉDAILLÉE DE BRONZE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE PAR ÉQUIPES.

LA BALLE DE TENNIS DE TABLE PASSE DE 38 À 40 MILLIMÈTRES

2001 LES SETS PASSENT DE 21 POINTS À 11 POINTS ET DE 2 SETS GAGNANTS À 3.



L'ÉQUIPE DE FRANCE MASCULINE VICE-CHAMPIONNE DU MONDE.



DIVERSITÉ



PLAISIR



AMBITION





Article 1 - Objet de la fédération

L'association dite «Fédération française de tennis de table» fondée en 1927 comprend des associations sportives, ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table dans les activités pour lesquelles elle a reçu délégation du ministre chargé des sports : tennis de table en intérieur, tennis de table en extérieur, sandpaper, hardbat et tennis de table virtuel (PingVR).

Elle a pour objet :

- a) D'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes en France, dans la métropole, ainsi que dans les Outre-mer ;
- b) D'organiser les compétitions et notamment les championnats de France toutes catégories inhérentes à cette pratique ;
- c) De défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table français ;
- d) D'assurer la représentation du tennis de table français sur le plan international ;
- e) De veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français ;
- f) De veiller au respect de l'environnement et d'œuvrer en faveur du développement durable.

Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, la loi 84.610 du 16 juillet 1984, la loi 2000-627 du 6 juillet 2000, relatives au développement des activités physiques et sportives, par les textes législatifs et réglemen-

taires concernant le sport en vigueur, par le code du sport et par les présents statuts.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social au 3 rue Dieudonné Costes 75013 PARIS.

Article 2 - Composition

La fédération se compose d'associations sportives constituées dans les conditions prévues par le Code du sport.

La délégation ministérielle de service public accordée aux fédérations lui donne des droits mais aussi des devoirs. Une fédération rend des comptes au ministère des Sports selon plusieurs champs :

- règles techniques et de sécurité
- organise les championnats et délivre les titres
- forme les encadrants de l'activité
- assure le suivi médical des sportifs

Cela se concrétise par un **contrat de délégation** entre le ministère et la fédération.

Celui-ci se décline de manière plus opérationnelle :

- contrat de performance (**Plan de performance sportive - PPF**)
- contrat de développement pour l'augmentation du nombre de licenciés.

Ces deux contrats sont pilotés par l'Agence nationale du sport (groupement d'intérêt public).

LE PROJET FÉDÉRAL

Un projet fédéral en lien avec les atouts et l'évolution de la société qui guide l'action de notre fédération et qui symbolise ses valeurs : une fédération proche de ses structures et pratiquants, qui agit pour la pratique de tous et le rayonnement du ping français.

NOTRE VISION



2 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Conquérir des titres européens, mondiaux et olympiques
- Développer un tennis de table partout pour toutes et tous



Rassembler, pour faire rebondir le tennis de table

- Fédérer la communauté du tennis de table pour faire rayonner notre sport
- Rendre utile notre pratique pour une société plus durable et éthique
- Rendre accessible le plaisir et les bienfaits du tennis de table
- Rendre visible le spectacle et l'émotion du tennis de table



1.3

ORGANISATION FÉDÉRALE

Le rôle d'une fédération

Le rôle d'une fédération est de fédérer, rassembler, regrouper l'ensemble des acteurs d'un sport, ici le tennis de table pour des décisions et actions partagées autour d'un projet commun.

La Fédération Française de Tennis de Table, affiliée à l'ITTF et membre de l'ETTU devient garante des règles de jeu et des règlements des compétitions.

Au niveau national, la Fédération reçoit une délégation de service public par le ministère des Sports, qui se décline sur le territoire selon des modalités différentes.

La fédération a pour rôle d'organiser la pratique et de la fédérer au sein de ses structures. Elle participe également à l'émergence des athlètes de haut niveau et est responsable des équipes de France.

Le rôle d'une ligue

Une ligue régionale est le premier échelon relais des politiques fédérales publiques auprès des comités départementaux et des clubs.

Elle coordonne, développe et réglemente la pratique sur son territoire par délégation de la fédération.

Elle assure des missions régaliennes de gestion des affiliations, licences, mutations et coordonne les actions de formation, de développement des pratiques, de détection et d'entraînement des talents vers la performance.

Elle soutient, conseille et oriente les comités départementaux dans leurs projets ainsi que les clubs concernés par l'emploi principalement ou organisateurs d'événements sportifs.

Le rôle d'un comité départemental

Le comité départemental est le second échelon de la fédération. Le comité est le premier et principal interlocuteur des clubs. Il applique la politique fédérale, via la politique régionale et territoriale au service des clubs de son territoire.

Il assure des fonctions régaliennes de gestion et d'organisation des compétitions. Il coordonne et anime les actions de développement des pratiques, de détection des talents et l'accompagnement des clubs au niveau départemental.

Le rôle d'un club

Le club est la porte d'entrée du licencié au sein du mouvement sportif et associatif.

Il a pour mission de proposer une offre de pratique variable selon le projet du club ainsi que des services par la prise de licence.

Il propose à ses adhérents des créneaux pour jouer, un encadrement de la pratique, un accès aux compétitions individuelles ou par équipes, et la participation aux événements organisés par l'équipe dirigeante/d'encadrement.

Les cadres d'État sont placés auprès de la fédération pour mettre en œuvre la politique fédérale et ministérielle.

Les salariés en charge de la mise en œuvre du projet fédéral.

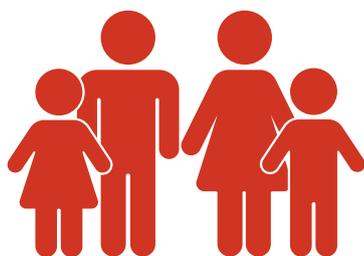


- Reconnue d'utilité publique
- Déléataire du service public

LIGUE
RÉGIONALE

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL

Organes déconcentrés de la fédération chargés de concourir à la réalisation de l'objet social de la fédération sur son territoire.



Licenciés adhérents du club affilié avec ma licence fédérale.

CLUB

Association affiliée à la fédération et membre de cette fédération.

PERFORMANCE SOCIALE

FORMATION DES CADRES

PERFORMANCE SPORTIVE

Le club favorise la vie associative, le lien social et la cohésion.

Les clubs sont tous affiliés à la même fédération et peuvent s'associer dans le but commun du développement de la pratique du tennis de table.

Les droits et les devoirs du club

L'affiliation à la FFTT accorde plusieurs droits aux clubs :

- Participer aux compétitions et bénéficier des dispositifs de la fédération et de ses instances (ligues et comités).
- Disposer des voix lors de l'assemblée générale du comité, de la ligue et de la fédération afin d'élire les membres, de voter les budgets et définir les projets associatifs des structures.

• Bénéficier des services du comité et de la ligue pour l'organisation de la pratique.

• Utiliser les logos des instances (comité, ligue, FFTT) pour ses publications et actions de promotion, compétitions, grands événements...

L'affiliation à la FFTT implique des devoirs :

- respecter les règles administratives et comptables d'une association.
- respecter les statuts et règlements fédéraux déclinés localement.
- licencier tous les adhérents du club.
- honorer de sa présence les assemblées générales du comité, de la ligue et de la fédération.



LE CLUB S'INSÈRE DANS UN ENVIRONNEMENT ET EST EN RELATION AVEC DE NOMBREUX ACTEURS

Commune

- Office municipal des sports (OMS)
- Élus : maire, adjoint aux sports
- Services techniques
- Service des sports
- Autres sports concurrents ou complémentaires

Services au club employeur

- CREF de la ligue
- Profession sports & loisirs, groupement d'employeurs
- OPCO
- URSSAF
- Sécurité sociale, caisse de retraite
- Pôle Emploi, mission locale
- DREETS
- Médecine du travail

Mouvement sportif

- CDOS
- CROS
- CNOSF

Services

- Services fiscaux
- Assurances
- Presse, médias
- Distributeurs de matériel pongiste
- E-mallette du dirigeant FFTT

Partenaires institutionnels

- Communautés de communes, CU ou métropoles
- Département
- Région
- DRAJES, État
- ANS
- CRF
- CRS

Partenaires privés

- Sponsors : entreprises, commerces de proximité...
- Mécènes : entreprises, dons de particuliers

Éducation

- Écoles
- Collèges, lycées
- Universités, grandes écoles



Licenciés

- Compétition
- Loisir
- Découverte (licenciés à fidéliser)
- Liberté (licenciés à rapprocher du club)

Publics spécifiques

- Scolaires, jeunes, ping 4-7 ans
- Salariés d'entreprises, corpos
- Handisport et sport adapté
- Seniors, retraités
- Autres pratiques du ping : ping en extérieur, ping en réalité virtuelle, sport santé, Fit ping tonic

Instances pongistes

- Autres clubs
- Comité départemental
- Ligue régionale
- Fédération française (FFTT)

ANS : Agence nationale du sport

CDOS : Comité départemental olympique et sportif

(regroupe l'ensemble des disciplines sportives du département)

CROS : Comité régional olympique sportif

CRF : Conférence régionale des financeurs

CRS : Conférence régionale du sport

CNOSF : Comité national olympique et sportif français

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

CD (ex CG) : Conseil départemental

CoSMoS : Conseil social du mouvement sportif

CR : Conseil régional

CREF : Commission régionale de l'emploi et de la formation

DRAJES : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DLA : Dispositif local d'accompagnement

OPCO : Opérateur de compétences (l'AFDAS est l'OPCO pour le sport)



2

ANIMER LE CLUB

Animer le club, c'est le faire vivre ! Cela débute par l'accueil des nouveaux licenciés mais aussi par l'accueil au quotidien de tous les licenciés. L'accueil est un processus de fidélisation afin que chaque adhérent se sente bien dans le club.

Animer, c'est organiser son équipement sportif, faire vivre la salle au mieux de ses capacités.

Animer c'est proposer de l'activité, des événements pour créer une dynamique au sein du club.

Animer, c'est communiquer et promouvoir le club en interne et dans son environnement externe.

Vous retrouverez dans ce chapitre, des conseils et des bonnes pratiques pour animer au mieux votre structure.

2.1 L'ACCUEIL DES LICENCIÉS

L'accueil de nouveaux pratiquants, de nouveaux licenciés doit être partagé par les dirigeants, les entraîneurs et les licenciés du club. Chacun, chacun peut contribuer !

Les pratiques sportives évoluent. Autrefois essentiellement réservée aux compétiteurs, la pratique est devenue autonome et diversifiée.

L'allongement de l'espérance de vie, la place du loisir dans la société, la féminisation dans le sport, la sensibilisation aux handicaps et au bien-être, la découverte des activités chez les tout-petits sont autant d'enjeux importants pris en compte par le mouvement sportif.

La fédération, via l'ensemble des clubs, se doit d'accueillir tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens en considérant que chaque public a ses motivations, ses modes de pratique et ses besoins :

- se faire plaisir en s'amusant
- se changer les idées en jouant en famille ou avec des amis
- prendre soin de sa santé en restant en forme
- progresser et se dépasser
- s'entraîner, faire de la compétition et gagner

Le club est un lieu d'échanges, permettant de créer du lien social localement.

Pour fidéliser le licencié, la pratique doit être adaptée aux besoins et aux attentes. Le pratiquant sera plus enclin à continuer la pratique du tennis de table si le service qui lui est proposé lui correspond.

Comment optimiser au mieux la capacité d'accueil en termes de moyens matériel et humain ?

Diverses manières de pratiquer le tennis de table peuvent être proposées en prenant en compte :

- le temps (toutes les périodicités possibles et pas seulement la semaine aux créneaux habituels),
- l'espace (salles spécifiques / tables extérieures / VR à distance / gymnases partagés / établissements scolaires...).
- les formes de pratique (ateliers, à la table hors table, panier de balles, robot...).
- l'accueil humain : le premier contact avec le/la licencié.e.

2.1.1 QUAND ACCUEILLIR ? LA GESTION DU TEMPS

Pour accueillir puis animer tout au long de l'année un maximum de licenciés, il est important d'optimiser la stratégie des créneaux proposés. Souvent dépendant de votre équipement sportif. Des solutions existent pour améliorer la gestion.

Par ailleurs, le planning hebdomadaire d'occupation de la salle définit les créneaux horaires en fonction de la politique sportive du club, du niveau de pratique (débutant, confirmé, compétition), du type de pratique (loisir, santé & bien-être, performance, initiation, perfectionnement, performance) ou encore de

la catégorie de publics (scolaires, jeunes, adultes, retraités, féminines, salariés d'entreprises, handisport...).

Objectif : tendre vers le plein emploi de votre équipement (créneaux, nombre de tables).

La diversification des créneaux :

Mieux utiliser la journée du mercredi :

- le matin pour les jeunes n'ayant pas école. Ils sont également plus en forme à ce moment de la journée.
- le temps du midi pour des adultes.





- l'après-midi pour les jeunes / écoles de sport en loisir et compétition.
- le soir à partir de 19h30 pour les compétiteurs jeunes ou adultes.

Mieux utiliser le week-end :

- le samedi matin (très peu utilisé pour les compétitions) peut être propice aux créneaux des mamans, des 4-7ans, des loisirs en activité professionnelle la semaine.
- le dimanche, la salle peut être ouverte pour un créneau libre, famille.
- des compétitions par équipes, un groupe peut jouer à côté ou un créneau en extérieur peut être créé (devant la salle ou dans un autre lieu).
- si vous disposez de votre salle tous les week-ends, des créneaux peuvent être proposés quand il n'y a pas de compétitions.

Mieux utiliser les vacances scolaires :

- varier les publics accueillis (centres sociaux, loisirs...) lors de stages découverte, sur différents formats (la semaine entière, journée, à l'heure).
- maintenir les créneaux adultes.

Optimiser les créneaux pour tous les publics :

- jeunes compétiteurs élite du club :
 - o les faire venir en fin de journée pour jouer ensuite avec les adultes et prolonger l'entraînement.
- jeunes débutants :
 - o placer les créneaux à la sortie de l'école (17h00 ou 17h30).
 - Faire ouvrir la salle par des bénévoles pour les créneaux libres adultes pour permettre à l'entraîneur professionnel, quand il y en a un, de se consacrer aux créneaux encadrés.
- Créneaux scolaires :
 - o ils peuvent être réalisés au sein de l'établissement scolaire afin de libérer des créneaux de la salle.
 - ouvrir à des horaires «atypiques», en matinée ou après 21h.
 - ouvrir le midi pour accueillir les entreprises.
 - privilégier l'ouverture de la salle par des bénévoles pour les créneaux de pratique libre afin de permettre à l'éducateur de se consacrer aux créneaux encadrés.

Réduction de la durée des créneaux

- 1h pour les publics jeunes et adultes loisirs encadrés. Cela vous permet d'accueillir trois groupes différents sur un créneau de trois heures.
- Chevauchement des créneaux encadrés : gestion de l'échauffement du créneau suivant quand le précédent finit de jouer. Cette technique permet d'optimiser les temps morts de la séance sur les tables mobilisées (échauffement et retour au calme).
- exemple : de 18h à 19h30 : un créneau est encadré. Le groupe est autonome lors des matchs de fin de séance. L'autre créneau débute à 19h ou 19h15

- jusqu'à 20h30. Le second groupe est pris en charge par l'éducateur avec accueil et échauffement pendant que le premier groupe termine de jouer.
- séances individuelles de 30 à 45 mn : en soirée, pour tout public, afin de compléter l'offre et utiliser toutes les tables.
- Nombre de créneaux : un créneau par semaine pour le montant de cotisation classique et proposer une offre plus coûteuse si le pratiquant souhaite pratiquer plus (voir modèle économique dans les ressources du club dans le chapitre «Gérer»).

Exemples d'optimisation de créneaux en fonction de votre type de structure :

Situation 1 : salle spécifique, éducateurs professionnels et bénévoles

- proposer une offre diversifiée et qualitative en optimisant le taux d'utilisation de la salle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h	scolaires/ seniors- retraités	scolaires/ seniors- retraités		scolaires/ seniors- retraités	scolaires/ seniors- retraités	4-7 ans (1h) et/ou loisirs parents-enfants (1h30)	compétitions officielles ou accueil libre loisirs/familles
9h			4-7 ans (1h) et/ou créneau jeune (primaire) (1h)				
10h							
11h							
12h	accueil personnels d'entreprises	accueil personnels d'entreprises		accueil personnels d'entreprises	accueil personnels d'entreprises		
13h							
14h	scolaires/ seniors-retraités	scolaires/ seniors-retraités	loisir jeunes	scolaires/ seniors-retraités	scolaires/ seniors-retraités	compétitions officielles ou accueil d'événements ou créneaux libres loisirs- familles-ados	compétitions officielles ou accueil libre loisirs/familles/ ados
15h			compétition jeunes				
16h			loisir ados				
17h	loisir jeunes	loisir jeunes	compétition ados	loisir jeunes	loisir jeunes		
18h	compétitions jeunes	compétitions jeunes	loisir adultes/femmes	compétitions jeunes	compétitions jeunes		
19h	loisir adultes/femmes	compétition jeunes	compétition adultes	compétition adultes	loisir adultes/femmes		
20h	compétition adultes	loisir adultes				compétitions/ événements clubs/ loisir adulte	
21h							
22h							

Ces trois tableaux illustrent différentes possibilités d'organisation des créneaux hebdomadaires de manière assez classique. Vous pouvez vous en inspirer afin de trouver la meilleure optimisation en fonction de votre structure (nombre de tables, nombre de créneaux, horaires des créneaux...).

Pour augmenter encore le nombre de licenciés alors que le taux d'utilisation de la salle est au maximum, vous devez aussi optimiser la gestion de votre espace de pratique.

Situation 2 : petite salle dédiée de 4 à 6 tables accessible uniquement en dehors du temps scolaire, encadrément bénévole, intervenant professionnel ponctuel le mercredi.

- optimiser des créneaux courts pour proposer des créneaux presque tous les jours.
- Profiter du vendredi sans compétition pour faire découvrir de nouvelles pratiques avec des soirées à thème ou évènements du club.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h							compétition officielle et/ou accès libre aux licenciés/familles
9h							
10h							
11h							
12h							
13h							
14h							
15h							
16h							
17h	loisir jeunes		loisir jeunes	loisir jeunes	loisir jeunes		
18h	compétitions jeunes	libre adultes (loisir-compétition)	compétitions jeunes	compétitions jeunes	compétitions jeunes		
19h	loisir adultes (loisirs-compétition)		séance encadrée adultes	libre adultes (loisir-compétitions)	compétition officielle/ évènements clubs		
20h		loisir adultes					
21h							
22h							

Situation 3 : gymnase partagé avec peu de créneaux mais beaucoup de tables

- optimiser l'utilisation des tables en accueillant plusieurs publics
- trouver des créneaux pour les jeunes dans l'école sur le temps périscolaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h							compétition officielle et libre tous et/ou accès libre aux licenciés/familles
9h							
10h							
11h							
12h							
13h							
14h			loisir et compétition jeunes				
15h							
16h							
17h							
18h	loisir et compétition jeunes					compétitions officielle	
19h	loisir et compétition adultes			loisir et compétition adultes			
20h					compétition officielle et libre adultes		
21h							
22h							





2.1.2

OÙ ACCUEILLIR ?

LA GESTION DE L'ESPACE

Trois domaines permettent d'agir sur l'amélioration de la gestion des espaces de pratiques.

- aménager sa salle pour la rendre belle et efficace.
- agrandir sa salle ou bénéficier d'un espace plus grand.
- externaliser une partie de la pratique.

Aménager son équipement (accueillir plus et mieux)

La salle est un lieu de pratique vivant qui doit s'adapter aux différents publics et dont l'agencement doit être évolutif.

La majorité des tables étant mobiles, il est facile d'agrandir ou de réduire les aires de jeu en fonction des besoins.

L'affichage

- afficher les informations du club permet de diffuser l'âme du club.
- dans une salle (spécifique ou non), il y a toujours des idées pour égayer les murs, avoir un lieu d'affichage (fixe ou amovible) pour communiquer de l'information, les événements, les compétitions, les règles du jeu... l'affichage réglementaire.
- afficher des posters de champions, des affiches ou photos du club, les labels. Les visuels très grand format sont à privilégier afin de diffuser les messages positifs.
- oser exposer la vitalité du club !

Le lieu d'affichage peut devenir un lieu de cohésion sociale, de discussion entre les membres.

Aménager l'espace de pratique de manière différente :

- ajouter des tables : moins d'espace mais plus d'accueil à l'entraînement.
- modifier l'orientation des tables dans la salle pour gagner de l'espace et en disposer plus. Cela peut permettre de libérer un espace pour faire un atelier hors table ou de PingVR.
- aménager la salle en différents univers pour accueillir divers types de pratique sur le même créneau. Cela permet aussi de donner un côté attractif à la salle pour les nouveaux pratiquants !
- utiliser des filets pour séparer les espaces (comme entre 2 terrains de tennis).

Exemple pour une salle de 200m² :

- espace entraînement au robot (1 table).
- espace service (avec un mur return-ball).
- espace renforcement musculaire (tapis de sol, matériel adapté).
- espace pratique fun (table ultimate ping, mini table, hardbat, sandpaper, TTX).
- espace entraînement (4 à 6 tables alignées).

Disposer ou installer un club house :

- permet de renforcer la cohésion des membres du club.
- espace permettant d'accueillir en début de séance, de se réunir en fin de séance ou lors des événements.
- le club house permet de mettre en place une buvette (accord municipal à demander) et de développer des ressources tout en renforçant la cohésion entre les licenciés.

- le club house n'est pas un lieu dédié, aménagez, dans la salle un coin avec l'affichage, une table et des chaises pour faciliter l'attente des joueurs tout en étant au cœur de la pratique des autres licenciés.

Agrandir la salle ou obtenir un équipement plus grand

Cette démarche se réalise auprès de votre municipalité. La présence du tennis de table au sein des actions municipales appuiera votre volonté de faire grandir votre communauté de pratiquants.

L'augmentation du nombre de licenciés permet de négocier, avec les collectivités, de nouveaux créneaux, puis une salle dédiée.

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au chapitre «Gérer le club» partie «équipements» où vous retrouverez des éléments plus complets sur cette rubrique.

Avant de réussir à obtenir de meilleures infrastructures, vous pouvez essayer de trouver d'autres lieux de pratique, d'autres formes de pratique...

Externalisez la pratique !

Votre club peut disposer de plusieurs lieux de pratique. Cela est parfois nécessaire quand la localisation de la salle principale, sa taille et ses créneaux ne permettent pas d'accueillir tous les types de pratiquants.

L'animation du club peut donc se réaliser en dehors de ses murs afin de toucher plus de public et de varier les services proposés :

- mise en place de créneaux dans des lieux équipés ou à équiper : préaux d'écoles, gymnases d'établissements scolaires, IME, EHPAD...

Deux objectifs dans cette externalisation :

- disposer d'un autre lieu de pratique pour accueillir les licenciés du club.

- proposer un service sur le lieu de résidence du public visé (exemple : l'installation de tables dans les EHPAD permet de proposer aux résidents une activité sur place).

Utiliser le développement du ping en extérieur grâce :

- à des tables mobiles dans les écoles.
- aux équipements publics (construits ou à implanter).



- le ping en extérieur vous permet sur tout ou une partie de l'année de développer une pratique de proximité pour un public n'ayant pas la possibilité de venir sur les créneaux du club (contraintes spatio-temporelles). La FFTT vous accompagne auprès de votre collectivité pour construire un équipement en extérieur dans l'espace public.

À savoir

La construction des équipements sportifs de proximité sont financés par l'ANS. Le dossier est porté par la collectivité. Les coûts de construction sont dix à vingt fois moins élevés que de construire un équipement structurant. Il est plus facile de convaincre une collectivité de construire un site de quatre tables dans l'espace public que de construire une salle spécifique de tennis de table.

Un espace extérieur animé permet au club de proposer des animations et des événements ponctuels ou réguliers au service de la population (notamment le week-end lorsque la salle est utilisée par les compétitions).

L'application Freeping by FFTT (gratuite) permet à son utilisateur de s'inscrire aux événements proposés. Le club, lui, via une web application (billetterie Hello Asso), peut créer, enregistrer et gérer des événements qui apparaîtront dans l'application.

L'offre de pratique de votre club peut être mixte en proposant une pratique en intérieur et une pratique en extérieur.

2.1.3

COMMENT ACCUEILLIR ?

DES FORMES DE PRATIQUES

DIFFÉRENTES

La pratique du tennis de table à deux joueurs par table se comprend dans une dynamique de progression et de performance.

Pour la population en recherche d'une pratique sportive ludique et de bien-être, les formes de pratique peuvent être adaptées.

Différents formats peuvent être mis en place :

- entraînement au panier de balles à trois ou quatre par table :
- un joueur(euse) distribue au panier, deux jouent à tour de rôle, un ramasse les balles.

Jeu à trois ou quatre par table :

- deux joueurs(euses) jouent à tour de rôle (comme en double), une personne en face renvoie, un(e) quatrième joueur(euse) compte les échanges ou ramasse les balles.
- jeu en double (deux contre deux).

- entraînement par ateliers à trois ou quatre par table : possibilité de faire appel à des éducateurs bénévoles pour la gestion des tables.

- alternance entre un atelier de travail physique en dehors de la table et un atelier à la table : quatre joueurs en activité sur deux ateliers différents.

Situations de match avec un joueur(euse) préposé(e) à l'arbitrage (responsabilisation et éducation à l'arbitrage) :

- formule de rencontre en équipe deux, trois ou quatre joueurs (quatre à huit joueurs par table).
- formule de championnat par équipe à six contre six
- formule des championnats du monde mixte.
- pratique de PingVR dans un espace sans table : accueil de joueurs hors table.





2.1.4 LE CHARGÉ D'ACCUEIL ET SON ESPACE

L'accueil est le premier contact, l'image perçue par une personne qui rentre pour la première fois dans le club. Il s'agit du premier contact avec le dirigeant, le bénévole, le licencié lors du forum des associations, d'une animation de promotion ou d'un évènement externe.

Quelques conseils pour personnaliser l'accueil au club :

- solliciter une/des personne(s) dédiée(s) à l'accueil des nouveaux licenciés lors des créneaux d'ouverture de la salle afin d'alléger le travail de l'éducateur qui pourra se concentrer sur l'animation de la séance. C'est un rôle important en début de saison. La/les personne(s) doit/vent connaître les éléments du club (créneaux, tarifs, conditions...) et avoir une posture accueillante, bienveillante qui va montrer la personnalité du club, donner envie de revenir.
- posture à adopter par l'ensemble des licenciés : sourire, aller vers le/la nouvel(le) adhérent(e), lui demander comment il/elle souhaite pratiquer, lui

donner les coordonnées de la personne ressource au club (président(e), éducateur(trice) correspondant(e)).

- identifier un espace dédié dans la salle avec une table, des chaises, les informations essentielles à distribuer (livret d'accueil + fiche club...), notamment à la rentrée scolaire et/ou suite au forum des associations.

Pour les clubs ayant des créneaux dans un gymnase partagé, l'espace accueil/informations peut être réalisé sur un support mobile (panneau à roulettes) ou mutualisé avec les autres associations.

Ce support permet :

- d'afficher/distribuer des flyers informatifs tout au long de l'année à destination des nouveaux licenciés.
- de faire connaître et expliquer le fonctionnement du club aux nouveaux.
- d'avoir un espace dédié en y ajoutant une table et une chaise.



2.2 L'ANIMATION SPORTIVE

Animer le club c'est mettre en place toutes les activités qui lui permette de passer d'une juxtaposition d'individus à un groupe convivial où chacun apporte sa contribution à la vie associative.

Plusieurs éléments qui permettent de formaliser l'animation sportive du club :

- l'encadrement des activités.
- l'animation événementielle interne et externe.
- l'organisation de compétitions.

Encadrer les activités

Un créneau animé est un créneau encadré. Accueillir, orienter les licenciés fait partie de l'encadrement de la pratique.

Les éléments à connaître pour un encadrement adapté

Encadrer les séances :

- Encadrement bénévole :

La majorité des pratiquants ont besoin de conseils pour mieux pratiquer, progresser dans la pratique.

Le statut de l'encadrant importe peu. La compétence et la bienveillance sont recherchées.

Un bénévole passionné, disponible et souhaitant transmettre est une réelle plus-value.

Les formations fédérales d'Initiateur de club (IC) et Animateur fédéral (AF) accompagnent votre/vos bénévoles(s) dans sa/leur montée en compétences.

- Encadrement professionnel :

Les éducateurs professionnels (diplômés CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) possèdent des compétences spécifiques liées à l'animation ou l'entraînement. Ils proposent un service adapté aux différents types de pratiquants. Un encadrement professionnel est préconisé dès 80 licenciés et une salle dédiée. L'éducateur (salarié ou prestataire) permet d'offrir un large choix d'activités sur tous les créneaux afin d'optimiser votre équipement.

- Encadrement pluriel :

Plusieurs encadrants lors de la même séance permettent de proposer divers ateliers et/ou d'accueillir différents types de publics en même temps (pour les salles ayant au moins dix tables). Pour proposer un encadrement pluriel, vous pouvez faire appel :

- au volontaire en Service civique, il/elle peut encadrer en support (exemple : encadrement d'un atelier) ou réaliser l'accueil pendant que l'éducateur termine la séance.
- un bénévole pour appuyer l'encadrant professionnel.
- à plusieurs bénévoles pouvant également jouer le rôle de joueur/sparring partner.

La réussite de l'encadrement de vos activités passera par la formation de vos bénévoles à la filière fédérale technique en vu de susciter des vocations.

Suivi des compétitions

Les licenciés compétiteurs ont besoin d'accompagnement lors des épreuves fédérales. Ce suivi s'organise au sein du club :

- Déléguer à plusieurs personnes le suivi des différentes épreuves (une personne pour les seniors et vétérans et une pour les jeunes par exemple).
- Faire un point précis des participants aux différentes épreuves bien avant les dates fixées au calendrier pour faciliter le respect des délais d'engagement et de convocation.

- Réunir et informer avant le début du championnat les capitaines d'équipes sur leur rôle, leur devoir et les tâches qu'ils auront à accomplir et les former aux différents règlements qu'ils devront faire respecter par leur équipe (pénalités, forfaits, brûlage...).

Pour le brûlage, attention de ne pas se laisser prendre au piège du joueur «qui remplace l'absent, en dernière minute». Il est indispensable d'avoir un état strictement à jour pour ne pas commettre d'erreur, surtout dans les clubs ayant un nombre conséquent d'équipes engagées.

Lire les règlements sportifs des épreuves favorise une meilleure connaissance des différentes compétitions et par conséquent de mieux orienter vos joueurs vers telle ou telle compétition.

Donner le règlement des compétitions aux joueurs leur permet de devenir plus autonomes également.

Pour aller plus loin :

Le chapitre «Former» vous indique les filières de formation pour les bénévoles et professionnels afin de développer des compétences d'animation et/ou d'entraînement.



2.3 L'ANIMATION ÉVÈNEMENTIELLE

Créer un climat convivial au sein du club permet de favoriser la rencontre entre les différents licenciés. Pour le public loisir, qui ne se retrouve pas tous les week-ends pour jouer en compétition, il est essentiel de proposer des animations ponctuelles au club. Établissez un calendrier annuel avec trois à cinq événements dans l'année (une temporalité d'une action tous les deux mois permet de mobiliser les bénévoles et les licenciés sans les étouffer).

Les manifestations internes au club

Les manifestations internes sont des événements organisés pour les licenciés du club et leurs familles. Ils se déroulent principalement dans la salle dédiée à la pratique mais il est possible de les délocaliser.

Point clé : il est important de matérialiser un calendrier de vos différents types d'événements de la saison.

Peuvent figurer sur ce document :

- les événements festifs : ils développent la convivialité entre les membres du club (anniversaires, vacances scolaires, galette des rois, etc.). Organisez cela le vendredi soir, le week-end ou en fin de séance (dans ce cas, invitez les autres membres du club).
- les événements sportifs : ils développent l'esprit de compétition. Pour les joueurs loisir, ils permettent de les faire évoluer dans leur pratique et de rencontrer d'autres joueurs. Pour les compétiteurs, ils permettent de rencontrer les joueurs loisir et de créer un lien.
- les tournois peuvent prendre différents formats : Ultimate Ping, Dark Ping, Hardbat, Sandpaper, TTX, mini table... sous forme de tableaux par équipes (un licencié/un non licencié ; deux membres de la même famille, un loisir avec un compétiteur, etc.).
- les événements sportifs ouverts aux personnes extérieures au club. Ces événements peuvent donner envie aux personnes non licenciées de s'inscrire au club.
- la licence découverte est un outil de promotion créé par la FFTT, qui donne droit au bénéficiaire à quatre semaines d'essai avant de basculer sur une licence loisir, compétition ou liberté.
- les événements payants : ils permettent de donner de la visibilité au club et de générer des recettes alimentant les caisses du club (exemples : lotos, soirées dansantes, soirées repas, choucroute, etc.).
- les stages : organisés durant les vacances et les week-ends permettent de proposer une continuité de l'activité. Ces stages peuvent être inclus dans la cotisation annuelle ou être proposés avec une facturation supplémentaire.
- les soirées sportives à thème : elles permettent de dynamiser le club, de proposer des actions différentes et de sortir de la monotonie des créneaux

À savoir

L'«Annuaire des bonnes pratiques et observatoire de la FFTT» est une plateforme pour prendre et partager des idées de manifestations que vous pouvez proposer !

<http://www.fftt.com/observatoire/>

Cette plateforme en ligne vous permet d'accéder à des fiches pratiques d'actions réalisées partout en France à l'initiative de clubs, de comités et de ligues.

Vous pouvez les rechercher, selon vos besoins, par thématiques ou par mots - clés, et elles seront autant de sources d'inspiration pour animer votre structure et votre territoire. À votre tour, vous pourrez partager vos propres expériences (fiche téléchargeable) qui viendront enrichir le site et l'ensemble de la communauté pongiste.





hebdomadaires. (exemples : faire venir un champion, un intervenant, un entraîneur professionnel pour une soirée, progresser au service, jouer en double, etc.).

Les manifestations externes au club

Organiser ponctuellement une action promotionnelle peut être porteur pour le club (exemples : démonstrations dans les galeries marchandes, forum des associations, Premier Pas Pongiste local, tournoi communal pour les non-licenciés, journée portes ouvertes, journées «Sentez-vous sport», participation au Téléthon, etc.).

L'animation du club se fait aussi en dehors des murs de l'association. Cela permet d'accentuer la visibilité du club, de recruter de nouveaux licenciés et/ou de proposer des services à d'autres types de pratiquants plus ponctuels.

Exemples :

- forum des associations : venir avec une table pour faire jouer et animer votre espace. Cette activité permettra d'optimiser votre présence, de gérer le temps d'attente et de donner de la visibilité à votre club.
- Ping Tour : il permet d'aller à la rencontre de la population locale. Il présente les pratiques que vous proposez au club. C'est la manifestation ponctuelle qui donne le plus de visibilité à votre club (voir chapitre «Jouer»).
- évènement ponctuel sur les tables extérieures de la commune. Animer les espaces publics permet de proposer un service de proximité, notamment le week-end ou pendant les vacances scolaires. L'animation des espaces publics pour les usagers est plu-



tôt bien perçue par la commune et donne de la visibilité pour recruter de nouveaux licenciés.

- découverte et animation de PingVR. Cette pratique hybride vous permet de faire découvrir le ping et de faire jouer sans transporter de tables. Cet outil ludique intéresse les adolescents, les étudiants mais également les adultes et seniors.

Ce qu'il faut retenir : entretenir la convivialité !

L'organisation de manifestations festives et sportives internes ou externes permet de renforcer la convivialité entre membres du club.

L'organisation de tournois hors tennis de table (jeux de cartes, lotos, soirées dansantes, etc.) attirent généralement beaucoup de monde.

La mise en place de tournois internes (en début, milieu et fin de saison) permet de renforcer les liens intergénérationnels.

Se sentir bien dans son club, c'est également se sentir reconnu.

La valorisation lors d'une remise de distinctions ou de récompenses (par exemple à l'assemblée générale du club) est toujours appréciée.

Accueillir et organiser des compétitions officielles

Les compétitions se déclinent du niveau départemental au niveau national. Chaque saison, leurs règlements sont consignés dans les règlements sportifs fédéraux. Ils sont consultables sur le site fédéral et sont régulièrement mis à jour. Vous retrouverez le descriptif des différentes compétitions dans la rubrique «Jouer» du présent guide.

Quels types de compétitions accueillir ?

- Tournois : votre club peut organiser un tournoi officiel départemental, régional ou national (demande d'homologation envoyée à l'instance fédérale de référence).

- **Compétitions complémentaires** : la fédération, les ligues et les comités départementaux mettent en place des compétitions complémentaires (individuelles, par équipes, pour les jeunes ou les vétérans) destinées à satisfaire un public plus large. Un appel à candidature est fait afin de trouver des structures pour accueillir ces compétitions..

À chaque début de saison, votre club peut candidater pour organiser des compétitions (en fonction d'un cahier des charges). Voir sur le site fédéral rubrique «Compétitions».

Les avantages de l'accueil de compétitions :

- montrer à la commune le dynamisme de l'association.
- générer des recettes pour faire vivre le club (subventions, buvette, services, etc.).
- valoriser les qualités du club auprès des autres licenciés venant participer à la compétition.
- faire connaître le club auprès du grand public en communiquant sur l'évènement.
- mobiliser et fédérer les membres du club au service du projet associatif.
- former des arbitres et juges-arbitres au sein du club pour être plus autonomes dans la gestion de la compétition.

Pour accueillir ces compétitions, parfois votre salle ne suffit pas en termes d'espace ou de tables. Renseignez-vous auprès de votre collectivité des conditions d'accès à des équipements plus grands pour l'organisation d'une compétition sportive ponctuelle pour laquelle votre salle de pratique habituelle ne suffirait pas.



2.4 ANIMER PAR LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION

Animer le club, c'est le faire vivre en interne d'une part et le promouvoir en externe d'autre part. La communication et la promotion sont des atouts pour maintenir une dynamique de fidélisation des licenciés et également renforcer une dynamique de recrutement.

Soigner la visibilité du club

Le club doit être visible en externe pour bien accueillir les nouveaux licenciés (site internet, réseaux, affichage, signalisation du club - référencement google maps et autres...).

LA PROMOTION OU COMMUNICATION EXTERNE

C'est important pour le club afin d'être identifié et reconnu dans l'environnement proche qu'est la commune. C'est le but poursuivi par la communication externe.

Communiquer est primordial pour exister et se développer.

Accrocher l'attention du public non-pongiste, retenir l'intérêt des partenaires sont des missions promotionnelles habituelles.

Mais comment faire ?

Pour cela, il convient de se poser un certain nombre de questions pertinentes : quel message voulons-nous diffuser ? Quelles valeurs portons-nous ? Quelle image souhaitons-nous véhiculer ? Que peut nous apporter un partenaire ? Quelles manifestations devons-nous organiser pour promouvoir notre discipline dans la commune ?...

- Le site Internet est un outil de communication indispensable, il permet de communiquer auprès d'un maximum de personnes à condition que le contenu soit attrayant et mis à jour très régulièrement. Le «bouche à oreille» devient la meilleure publicité pour le faire connaître aux non-pongistes. Attention ! Le site internet du club doit être mis à jour régulièrement et être en lien sur d'autres sites locaux (mai-

rie, espaces jeunes, associations...), sans oublier les organes pongistes (comité, ligue, FFTT).

- Une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) est complémentaire notamment chez les jeunes adhérents et permet une communication plus rapide et instantanée des événements.



À savoir

La fédération vous propose chaque saison un kit de communication pour la rentrée sportive. Ce kit personnalisable à l'image et aux coordonnées de votre club est gratuit. Il est composé d'affiches, de flyers, et d'outils pour l'accueil de vos licenciés. Ce kit met en avant toutes les facettes du Ping pour vous correspondre (pratique traditionnelle, nouvelles pratiques, affiches de champions, honorabilité...). Les commandes ont généralement lieu en mai pour une réception au mois de juin dans les clubs.

**Les médias :**

- la presse locale (presse écrite, radio, télévision) est un vecteur essentiel de communication. Connaître les correspondants est important ; les recevoir, leur transmettre les informations, c'est encore mieux pour être publié plus souvent et n'oubliez pas d'ajouter des photos de qualité aux comptes-rendus. Il ne faut pas avoir peur de les solliciter !

Les supports et outils de communication :

- L'utilisation des panneaux municipaux pour apposer des affiches,
- la présentation du club dans le bulletin municipal ou le journal de quartier,
- la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres sont aussi des moyens intéressants pour se faire connaître.

Ces différents outils peuvent s'avérer utiles et efficaces en particulier en début de saison lorsque le club participe localement au forum des associations ou organise des journées portes ouvertes.

Pour se faire connaître, le visuel (image et vidéo) est essentiel et doit être impactant ; ne l'oubliez pas ! Pensez aussi que les commerces de proximité peuvent vous soutenir dans cette démarche promotionnelle...

LA COMMUNICATION INTERNE

La communication interne joue plutôt un rôle de fidélisation au sein du club. En étant informé, le licencié se sent plus concerné, se mobilise parfois plus facilement. Il faut trouver le juste milieu dans la quantité et la qualité de l'information envoyée !

- La mise en place de mailings, réguliers mais pas trop envahissants (2 par mois maximum), est à organiser par l'équipe dirigeante pour communiquer avec vos licenciés, pourquoi pas sous forme de newsletters si vous avez les compétences en interne.

- Informez vos licenciés des avantages liés à leur licence (espace personnel, club avantages, réception d'informations, certificat médical, assurance...)

- Des outils de messagerie instantanée comme WhatsApp ou Telegram sont également très efficaces pour communiquer au sein d'un club, de groupes de travail, d'une équipe...

Mais attention, les moyens modernes de communication ne remplacent pas tout !

- Afficher les informations essentielles dans la salle reste un vecteur privilégié d'information

- Donner un livret sur le club à vos licenciés avec les informations de la saison (document en main propre)

- Inviter les adhérents à des réunions d'information (suivies d'un apéritif pour la convivialité) vous permet de faire passer des messages (avancée du projet, résultats, recherche de bénévoles...) en même temps que des liens se créeront entre les personnes présentes, adhérents, dirigeants, parents, entraîneurs, partenaires.

- Demander l'avis des adhérents sur telle ou telle orientation et/ou décision à prendre est une bonne façon de les associer à la vie du club. De même, n'hésitez pas à évaluer leur satisfaction grâce à des sondages : vous pourrez vous appuyer sur leurs remarques constructives pour améliorer ce qui peut l'être.



3**GÉRER LE CLUB**

C'est la fonction la moins visible dans le club et pourtant essentielle ! Il est important de savoir s'entourer d'une équipe afin de se répartir les différentes tâches à réaliser dans une association. Chaque personne impliquée prend en responsabilité une ou plusieurs missions, pas toutes. Néanmoins comme tout est relié dans la vie d'un club, il est souvent très utile de savoir ce que font les autres ! Le dirigeant, seul, ne peut tout gérer, tout régenter. Le club est un ensemble dans lequel chacun doit trouver sa place et tenir son rôle. L'équipe, une fois constituée et organisée, se dotera d'un projet pluriannuel, formalisé par écrit et partagé avec l'ensemble des adhérents. Ce projet de club s'appuiera sur un état des lieux et des indicateurs de réussite mesurables.

Le club est une association soumise à la loi du 1er juillet 1901 (ou dans les départements 57-67-68 par les articles 21 à 79 du code civil local) et fait partie de la Fédération française de tennis de table, cela implique le respect de certaines règles et actes essentiels.

Le site internet de la fédération propose des ressources pour les dirigeants dans «l'espace fédéral».

La gestion club est la fonction invisible sans laquelle le club ne peut fonctionner.

Savoir s'entourer d'une équipe et déléguer permet de répartir les tâches à réaliser au sein de l'association.

Le dirigeant, seul, ne peut pas tout gérer, tout régenter. Le club est un ensemble dans lequel chacun doit trouver sa place et tenir son rôle. Chaque personne souhaitant s'impliquer peut prendre en charge

une ou plusieurs missions (pas toutes) tout en communiquant avec le reste de l'équipe afin d'éviter le doublement des actions.

L'équipe rédige un projet pluriannuel partagé avec l'ensemble des adhérents.

Ce projet de club s'appuie :

- Sur un état des lieux.
- Sur la politique du club et de la commune.
- Sur des indicateurs de réussite mesurables.

La construction du projet :

- Il résulte de l'ambition commune de progression au sein du club.
- Il doit être clair et rédigé par les dirigeants avec une identification.
- Des moyens humains mis en œuvre.
- Des grandes lignes budgétaires s'y rapportant !
- Accompagnement du comité départemental, de la ligue régionale et de la fédération.

3.1 UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE



Un comité directeur

Le comité directeur est l'organe de direction du club.

- Il est composé du président, du secrétaire et du trésorier.
- Il est complété d'autres membres élus (statuts de l'association et/ou règlement intérieur) par l'Assemblée générale (AG) du club.

Chaque réunion du comité directeur/chaque AG fait l'objet d'un procès-verbal qui est archivé et/ou affiché. Ces comptes-rendus renferment les éléments constitutifs de l'évolution du club dans le temps.

Les rôles de l'équipe dirigeante

(président, membres du comité directeur)

Prévoir :

- Rester en veille sur l'environnement du club et les évolutions du sport dans la société, dans sa commune, sur son territoire.
- Fixer des objectifs clairs et acceptés par l'équipe dirigeante.
- Mesurer les activités et les résultats liés aux objectifs.
- Se former.

Organiser :

- Définir les tâches et les répartir entre chaque membre de l'équipe selon leurs souhaits.
- Mettre en place une méthode de travail, utiliser des outils adaptés et actualisés.

Coordonner :

- Donner du sens et reconnaître le travail fourni par les membres de l'équipe.
- Assurer la transparence du circuit d'information, veiller à la bonne circulation des informations au sein de l'équipe.
- Impliquer l'équipe dans les prises de décision.
- Entretenir des relations conviviales de travail au sein de l'équipe.

Contrôler :

- Suivre la mise en œuvre du projet, dresser des points d'étape et des bilans à partir des indicateurs.
- Établir régulièrement un diagnostic du fonctionnement de l'équipe, identifier les difficultés ou les besoins de compétences pour trouver des solutions.



3.2

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

LA GESTION ADMINISTRATIVE

L'affiliation

Pour être attaché à la FFTT, le club doit s'affilier la première année et se réaffilier lors de chaque début de saison (à partir du 1^{er} juillet) auprès de son comité départemental et de sa ligue régionale.

Les démarches se réalisent à partir de l'espace «Mon Club» sur le logiciel de gestion fédéral SPID.

À SAVOIR :

L'affiliation implique le devoir d'assister aux assemblées générales départementales et/ou régionales de notre fédération et de respecter les statuts et règlements de la fédération.

Avec le système d'information fédéral, «Spid mon club» de nombreuses opérations administratives sont accessibles en ligne pour les clubs : Spid mon club : <https://monclub.fftt.com/login>

Les statuts

Ils définissent le fonctionnement de l'association. Leur rédaction obéit à certaines obligations. Ils sont déposés en préfecture pour la création de l'association. C'est un document précieux pour le club.

Le règlement intérieur

Pour compléter les statuts et affiner la description des règles de fonctionnement du club, un règlement intérieur peut être rédigé. Il n'est pas soumis au contrôle de la préfecture (mais doit être approuvé par une AG ordinaire ou extraordinaire) et peut être mis en place après le dépôt des statuts.

L'assemblée générale constitutive

Elle est nécessaire dans le cas de la création d'un club. Elle désigne un comité directeur et approuve les premiers statuts qui sont déposés à la préfecture dont dépend la domiciliation du club afin d'obtenir le récépissé de déclaration.

Attention : en Alsace-Moselle c'est le code civil local qui s'applique pour les associations. Plus d'informations sur le site de l'Institut du droit local : <http://www.idl-am.org/>

L'assemblée générale ordinaire

Chaque année, les adhérents se réunissent en une assemblée générale ordinaire pour :

- Entendre et voter les différents rapports de la saison écoulée (dont le rapport moral du président, le rapport du trésorier sur la comptabilité).
- Entendre et voter les propositions de budget et tarifications et les projets pour la saison à venir.
- Procéder aux éventuelles élections des membres du comité directeur, des vérificateurs aux comptes, des signataires du (ou des) compte(s) bancaire(s) si modification et désigner le représentant du club aux assemblées générales du comité départemental et de la ligue régionale.
- Désigner (comme prévu par les statuts) les vérificateurs aux comptes et les inviter à venir contrôler périodiquement la tenue de la comptabilité durant la saison.

L'assemblée générale extraordinaire

Prévue par les statuts, elle peut être provoquée par le président ou les adhérents (modification des statuts, et/ou du règlement intérieur, défiance des adhérents envers leurs dirigeants, etc.).

LA GESTION FINANCIÈRE / POLITIQUE DE RESSOURCES

Une association loi 1901 peut faire des excédents s'ils sont utilisés au service de l'association.

Pour financer son projet de club, l'équipe dirigeante va identifier :

- Les prestations offertes par le club.
- La qualité d'encadrement (bénévole, salarié).
- Les différents publics accueillis.

Une politique de ressources fiable, juste et équilibrée sur le plan financier s'appuiera sur :

- Un montant de cotisation adapté aux coûts réels de l'activité, au contexte local, à des offres spécifiques et promotionnelles, à la réversion de la part «licences».
- L'organisation d'événements sources de bénéfice.
- Une stratégie de partenariat public ou privé : subventions de l'État et des collectivités, appels à projet, sponsoring, mécénat d'entreprises ou de personnes physiques.

Vous pouvez travailler votre politique tarifaire en vous appuyant sur les outils fédéraux mis à votre disposition avec KOTEEZ (voir plus loin) et disponible sur le site fédéral.

Le suivi comptable :**Établir en fin de chaque exercice :**

- Un compte de résultat.
- Un bilan.
- Le cas échéant les annexes correspondantes

Respecter les grands principes comptables, en particulier :

- La sincérité des comptes.
- Le principe de prudence.
- Se soumettre au contrôle des vérificateurs.



Le club devra pouvoir «justifier» tous les produits (recettes) et charges (dépenses) comptabilisés ou qui doivent l'être (n'ayant pas encore fait l'objet d'une opération de trésorerie).

Établir la prévision budgétaire pour l'exercice :

- Produits/recettes (cotisations, recettes diverses et subventions).
- Charges/dépenses (frais de fédération, ligue, comité départemental, salaires, indemnités diverses, achats de matériel, balles, frais de déplacements, arbitrage).

Compte en banque :

- S'assurer que les personnes signataires du compte sont en adéquation avec les statuts déposés à la préfecture et le compte-rendu de l'assemblée générale.
- Modifier les signataires en cas de changement d'élus.

Dans le cas d'un club employeur, établir, ou faire établir par un prestataire (Profession Sport & Loisirs ou CDOS) :

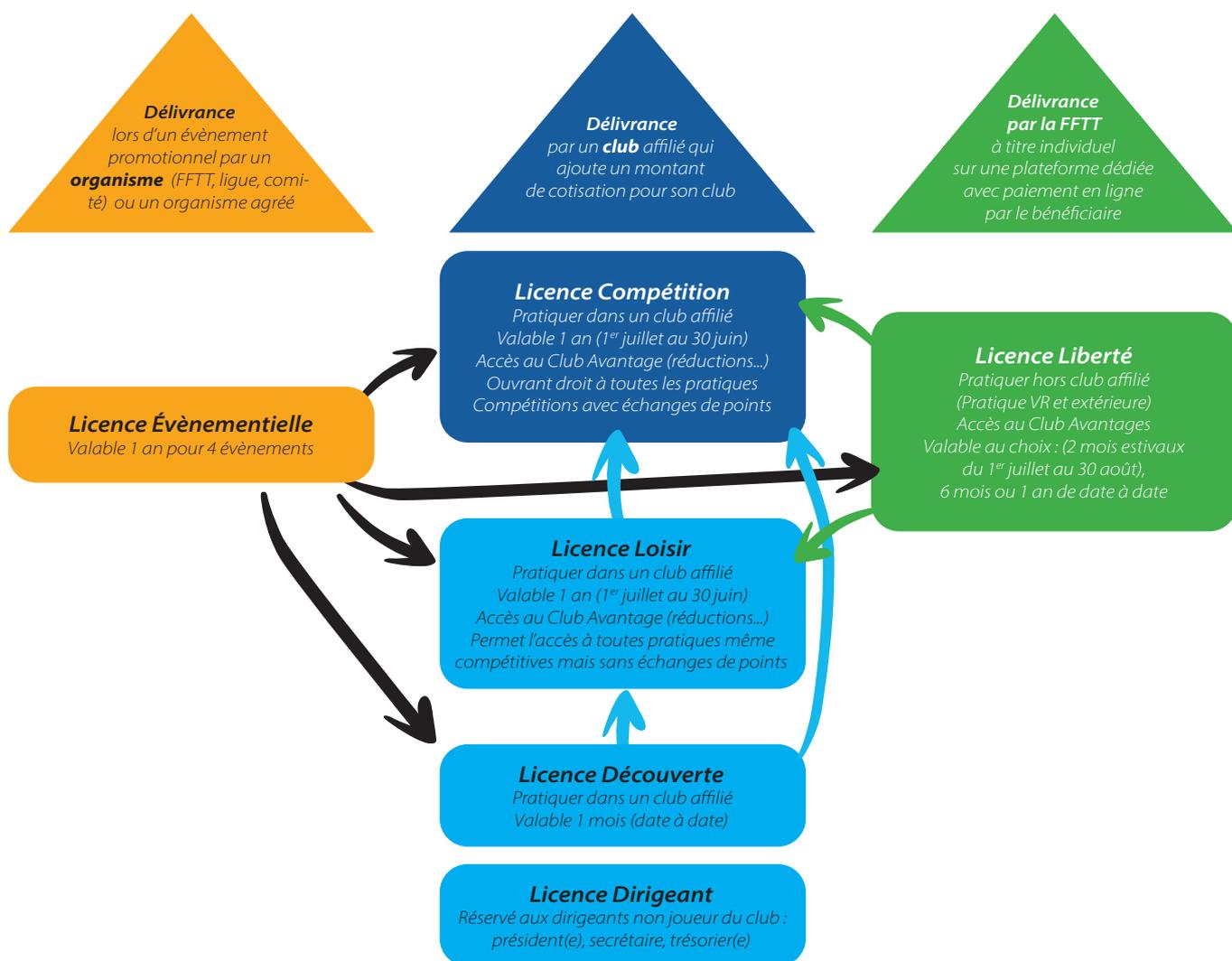
- Les bulletins de salaires.
- Les cotisations et paiements aux organismes sociaux (trimestriels, annuels) liés aux charges salariales.

LES LICENCES

Tous les adhérents d'un club doivent être licenciés ; c'est une obligation légale (statuts) et un acte essentiel. La finalité de la licence, outre les garanties d'assurance qu'elle procure, est de responsabiliser, valoriser et motiver le pratiquant dans le système fédéral et qu'il contribue à développer et dynamiser le club et l'activité.

Il existe 6 types de licence dont 4 pour les adhérents du club (voir schéma) :

- La licence compétition, loisir, découverte, dirigeant ;
- Il existe 2 licences pour une pratique en dehors club : la licence événementielle, la licence liberté.



Fédération Française de Tennis de Table

#Mon Espace Club

NOTIFICATIONS

IMPORTANT 0

ALERTES 0

TÂCHES EN COURS

ABONNEMENTS PING PONG MAG 16

QUESTIONNAIRES EN ATTENTE 0

TOURNOIS EN ATTENTE 0

MODIF. DE RENCONTRES À RÉPONDRE 0

Administratif

Licenciés

Personnes

Liens utiles

Sportifs

Promotion

Liens externes

Aide

La responsabilité du dirigeant :

- Renouveler ou établir les licences découverte, compétition, loisir ou dirigeant à tous les adhérents ;
- Transformer les licences découverte pour les licenciés que vous aurez convaincus de poursuivre ;
- Vérifier la présence du certificat médical ou du questionnaire de santé pour les licences qui le nécessitent.

Le décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical et à la délivrance d'une licence sportive prévoit : en ce qui concerne le renouvellement des licences, un certificat ne sera exigé qu'une fois tous les trois ans (au lieu d'une fois par an). Les autres années, le licencié remplira un questionnaire de santé lui permettant de déceler d'éventuels facteurs de risques, qui nécessitera, le cas échéant, une visite médicale annuelle. Sinon, il attestera auprès de la fédération que tel n'est pas le cas. En cas de doute, ce simulateur en ligne vous indiquera quand il faut un certificat médical pour pratiquer un sport : [https:// www.service-public.fr/particuliers/ vos droits/R51612](https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R51612)

- Établir au fur et à mesure le listing des licenciés du club, avec tous les renseignements indispensables et utiles, notamment une adresse électronique à jour, tout en veillant au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

LES OUTILS

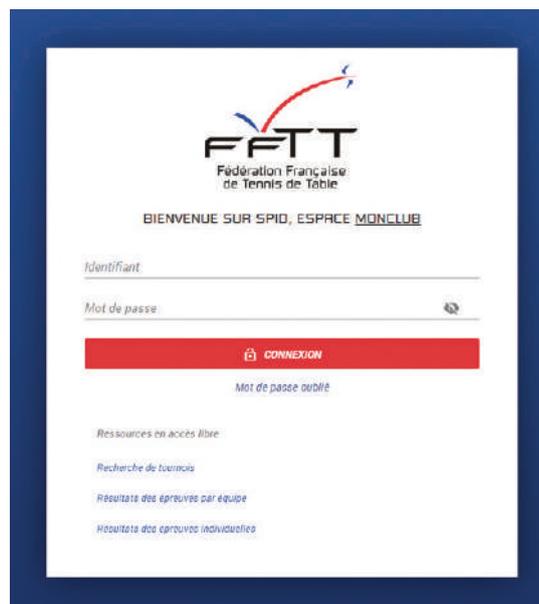
SPID - Mon Espace Club

La fédération met à disposition des clubs un Système pongiste d'information décentralisé (SPID) permettant d'accéder aux prises de licences, à la saisie des données du club, aux documents administratifs régaliens du club. C'est l'interface connectée entre tous les niveaux de la fédération.

C'est un outil important à prendre en main pour faciliter le suivi du club (affiliation, saisie de licences, informations sur la salle, les caractéristiques du club, éléments financiers...).

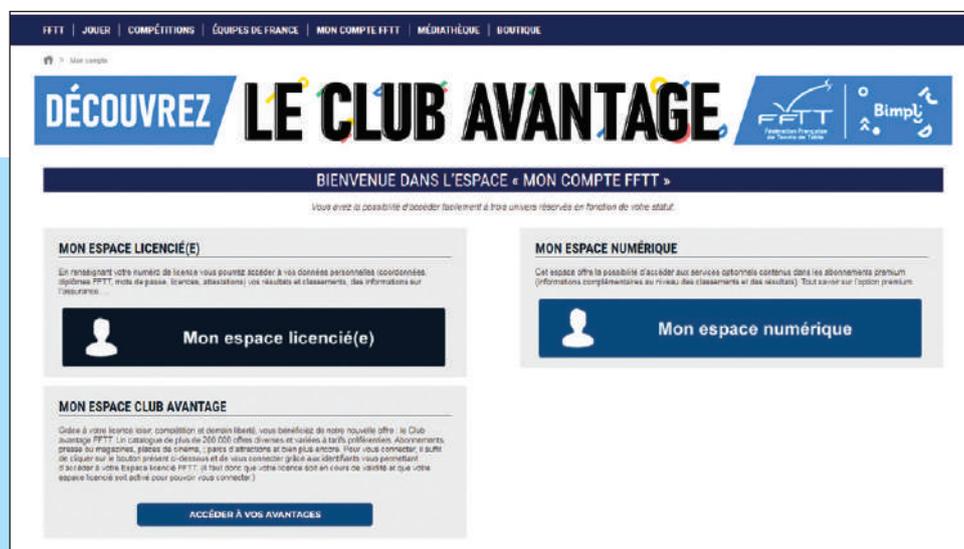
Un seul identifiant et mot de passe par club est donné pour contrôler les données.

Lien : <https://monclub.fftt.com/login/>



La saisie des données par le club est essentielle pour que les instances puissent facilement communiquer avec le club. C'est un outil qui vise à être facilitant et qui s'améliore dans le temps !

Les encadrants (éducateurs, coachs, etc.), les dirigeants et les arbitres, doivent eux-mêmes (dans leur espace personnel licencié) obligatoirement cocher la case «encadrant» pour le contrôle d'honorabilité.



Mon compte FFTT - Le «Club Avantages»

La fédération propose à chaque licencié un espace numérique permettant de gérer ses informations personnelles. Ce compte est associé à un service gratuit à tous les licenciés : Le Club Avantages ! Plus de 200 000 réductions pour des vacances, cinéma, parc d'attractions... Un formidable outil pour faire baisser le coût d'engagement du licencié dans sa pratique.

Pensez à donner à vos licenciés l'accès à leur espace personnel :

<https://www.fftt.com/site/mon-compte> en saisissant leur adresse mail dans leur fiche licence.



helloasso

C'est une solution de gestion de club :

- Gérer les adhésions pour votre club, ou créer un bulletin d'adhésion personnalisé. Ceci vous permet d'avoir un endroit centralisé pour gérer vos adhérents.
- Une billetterie en ligne, parfaite pour gérer les inscriptions de vos événements (tournoi internet, billet spectateur), et/ou de les faire apparaître sur l'application Freeping by FFTT pour attirer le grand public.
- De la vente en ligne qui vous permet de vendre les tee-shirts ou les goodies de votre club.
- Il est aussi possible de faire des campagnes de crowdfunding (financement participatif) qui vous permettront de financer des projets pour votre club.
- Grâce à Hello Asso, vous pourrez également réaliser des formulaires de don et suivre tous les paiements en ligne affectés à votre club.



LA CALCULATRICE DU DIRIGEANT

C'est la solution parfaite pour gérer les tarifs des cotisations :

- Renseignez la plateforme de l'ensemble de vos produits (subventions, dons, partenariats...) et de vos charges (infrastructure, salaires, charges courantes).
- Vous pourrez définir les bons tarifs à pratiquer et ainsi calculer votre marge ;
- Vous bénéficiez de Koteez gratuitement, grâce à la prise en charge par la FFTT, utilisez le lien d'inscription : <https://fftt.koteez.com/#/join/club/5fe2ecf6f28b370017e-4d9c1>



C'est l'outil de gestion et d'optimisation de votre comptabilité !

- Vous pouvez facilement saisir les nouvelles dépenses et recettes de votre club et ainsi réaliser votre plan comptable associatif.
- Une solution faite pour les néophytes de la comptabilité et aider les trésoriers dans les clubs.
- Pour vous aider dans l'apprentissage de cette solution, vous pouvez être formé en ligne ou en présentiel avec un référent local Basicompta®.

Il est maintenant possible de lier votre compte Hello Asso et Basicompta® afin que toutes les dépenses et recettes d'Hello Asso soient directement rentrées dans votre compte Basicompta®. Grâce à cette option vous pouvez gagner encore plus de temps !



C'est une application de cashback solidaire, les adhérents de votre club (ou toute personne choisissant votre association comme club de cœur) peuvent vous faire des dons grâce à leurs achats quotidiens. Pour cela, vous devez vous inscrire gratuitement sur ce lien :

<https://pros.mapetitesponso.fr/auth/signup>

N'oubliez pas de communiquer sur cette application à tous vos licenciés, qui pourront l'utiliser dans près de 15 000 points de vente et sites e-commerce.

LA PLANIFICATION SUR LA SAISON

La saison sportive court du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année N+1. Cette saison sportive est jalonnée de temps forts administratifs, financiers et sportifs. Voici les grandes lignes par secteur :

Administratif :

La fédération édite une circulaire administrative aux ligues et comités afin que ceux-ci ajoutent les éléments spécifiques de leur territoire. Une fois finalisée localement, ce document est envoyé aux clubs avant la fin de la saison sportive pour accompagner le lancement de la suivante.

- **La réaffiliation** (du 2 juillet et avant le 15 juillet environ). Bien vérifier sur SPID «Mon Espace club», les informations demandées pour une mise à jour seraine de la saison sportive : prendre les licences des dirigeants, adresse de la salle ou des salles, modification des rôles au sein du club, nom du ou des employés.
- **Le renouvellement** des licences des membres du club (à partir du 2 juillet, à faire avant la reprise des compétitions pour les compétiteurs de fin août à mi-septembre).
- **Les engagements** des équipes en championnat (fin de saison précédente à fin août pour de nouvelles équipes en championnat départemental).
- **Les engagements des joueurs** au critérium fédéral (fin août-début septembre).
- **Suivre la période des mutations** ordinaires qui est encadrée en fin de saison (environ du 15 mai au 30 juin) et la période des mutations exceptionnelles, encore plus encadrée, mais qui court du 15 juillet au 30 avril (attention de vérifier toutes les caractéristiques spécifiques en fonction du type de mutation et du niveau du joueur).

Financiers :

- **Échéances de paiements** de la part licence, du critérium fédéral, de son compte club (via SPID). Chaque ligue met en place un échéancier de prélèvements. Souvent en plusieurs fois pour permettre de ne pas impacter les trésoreries des structures.

- **Vérification du paiement des cotisations** des membres.

- **Les demandes de subventions** et les appels à projets (notamment l'ANS-PSF en mars de l'année sportive). Remplir et déposer les dossiers de demandes de subventions annuelles :
 - o Mairie (annuel).
 - o Projet sportif fédéral (PSF) pour les subventions de l'Agence nationale du sport (ANS).
 - o Conseil départemental (annuel ou pluriannuel).
 - o Conseil régional (annuel ou pluriannuel).
 - o Appels à projets (suivre la newsletter fédérale «À votre service» qui est mensuelle).

Avoir son tableau de bord récapitulatif

Cet outil est à constituer au fil de l'eau et il permettra de réaliser le compte rendu d'activité du secrétaire général, qui permet de retracer les faits marquants et les chiffres clé de la saison lors de l'assemblée générale :

- L'effectif de l'année (avec possibilité de sortir des statistiques).
- Les équipes engagées, joueurs participant aux épreuves individuelles et résultats obtenus.
- Les manifestations organisées dans le club, ou par le club.
- Les formations suivies ou les diplômes obtenus (techniciens, arbitres, dirigeants).
- Les labels fédéraux ou distinctions obtenus par le club.
- Les subventions demandées et obtenues, les contrats de partenariat divers.

Sportive :

- Constituer, afficher et diffuser les plannings des heures d'entraînement du club.
- Suivre un tableau des joueurs engagés dans les compétitions avec date d'engagement, modalités de prise en charge.
- Suivre les résultats qui influent sur la qualification à d'autres compétitions (finales locales après le critérium, compétition par âge, par classement avec une qualification).

À savoir

Une assurance est comprise dans l'affiliation qui couvre le club pour les actions qu'elle organise pour ses licenciés et les actions ouvertes aux non licenciés dans un cadre fédéral. Retrouver ces attestations dans «Mon Espace Club» rubrique Administratif :

- Télécharger votre attestation d'affiliation.
- Télécharger votre attestation d'assurance.



3.3 LES ÉQUIPEMENTS

LA SALLE

L'importance de l'équipement est évoquée dans le chapitre «Animation» de ce guide du club et principalement sur la notion d'espace pour accueillir le maximum de licenciés.

Dans le cas où l'agrandissement de la salle est le projet prioritaire du club, les «instances fédérales» (comité, ligue, fédération) se rendront disponibles pour conseiller et assister le club dans toutes ses démarches : étude de faisabilité, conseils techniques pour l'agencement des locaux et pour l'homologation de la salle, contacts avec les partenaires...

Le document «Construire ou réhabiliter une salle de tennis de table» est d'ailleurs disponible sur simple demande et téléchargeable sur le site de la fédération.

Gestion de l'équipement

- Élaborer une convention d'utilisation des locaux ou de l'installation avec sa mairie, voire une convention d'objectifs (révisable) selon le montant de la subvention accordée.
- Les modes de gestion des équipements varient selon les politiques des collectivités, le type d'infrastructure et la taille de la collectivité.

- C'est donc important de négocier ces éléments avec la collectivité régulièrement.

- Établissez en fonction des règles indiquées, qui peut ouvrir la salle ou l'équipement, qui a les clés, le niveau de responsabilité pour chacun.

Accessibilité et commodités

Une enceinte sportive confortable donne envie aux pratiquants de jouer puis de revenir. Le confort passe par des installations sécurisées, propres, chauffées, spacieuses et accessibles aux personnes en situation de handicap, autant dans la salle que dans les commodités :

- Accès PMR (Personnes à mobilité réduite) à l'équipement.

- Accès aux toilettes et à des vestiaires pour les PMR.

- Vestiaires séparés pour les hommes et pour les femmes avec signalisation.

- Espace d'accueil/Club House (voir chapitre «Animer»).

- Bureau.

- Armoire à trophées.

- Signalisation dans la commune (accès à la salle) et signalisation à l'entrée (visibilité).

3.4 LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Le club se situe au carrefour d'un environnement constitué de structures multiples et complexes, chacune ayant ses champs d'action, ses intérêts et ses modes de fonctionnement propres ; essayons d'en faire un rapide tour d'horizon :

La commune

C'est l'interlocuteur privilégié du club, les interactions avec ses différents services (sport / technique / éducation / jeunesse...) sont nombreuses :

- Elle est en général propriétaire des installations sportives mises à disposition pour la pratique.
- Elle attribue des subventions de fonctionnement.
- Elle peut mettre à disposition ses services pour l'organisation de compétitions (personnels, matériels divers).
- Elle peut faire appel au club éventuellement pour des animations au sein de la commune (Ping Tour, forums associatifs).

Cette liste montre :

- La nécessité d'avoir une connaissance de l'organisation municipale et de ses orientations en matière sportive.
- Qu'il faut entretenir des liens réguliers et étroits avec les élus et les responsables des différents services.
- Qu'il est indispensable également de les inviter aux assemblées générales et événements organisés par le club.

Les communes d'un secteur sont regroupées également en intercommunalité (communautés de communes ou métropoles) qui peuvent également avoir la compétence sport dans leurs attributions ; il est utile de se renseigner localement sur les lignes politiques décidées par ces structures.

Le conseil départemental

C'est l'autre collectivité territoriale proche des clubs, même si leurs interlocuteurs naturels sont les comités départementaux. Ils ont généralement des modalités d'intervention auprès des clubs sportifs (chaque conseil départemental définit sa politique) qu'il convient de connaître et peuvent aider, selon les cas :

- Le fonctionnement associatif ;
- L'emploi sportif associatif ;
- Les événements sportifs ponctuels ;
- L'acquisition de matériel coûteux ;
- Les sportifs et équipes de haut niveau.

Le conseil régional

C'est par nature l'interlocuteur des ligues mais peut intervenir parfois auprès des clubs dans certains domaines spécifiques définis dans leurs modalités d'intervention :

- L'emploi sportif associatif ;
- Le haut niveau ;
- Les manifestations sportives d'envergure ;
- Les équipements sportifs.

Les services de l'État

- Ils déploient les politiques publiques en matière de sport ;
- Ils contribuent aux actions de formation et de certification professionnelle (BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS) ;
- Ils gèrent les crédits de l'Agence nationale du sport (ANS) dédiés aux associations sportives.

Ainsi, un club peut réaliser des demandes de subvention :

- Pour créer un emploi sportif ;
- Pour un contrat d'apprentissage ;
- Pour la construction d'un équipement sportif (en général avec la commune comme porteur de projet - exemple : implantation de tables en extérieur).

Niveau national : Ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques (MSJOP)

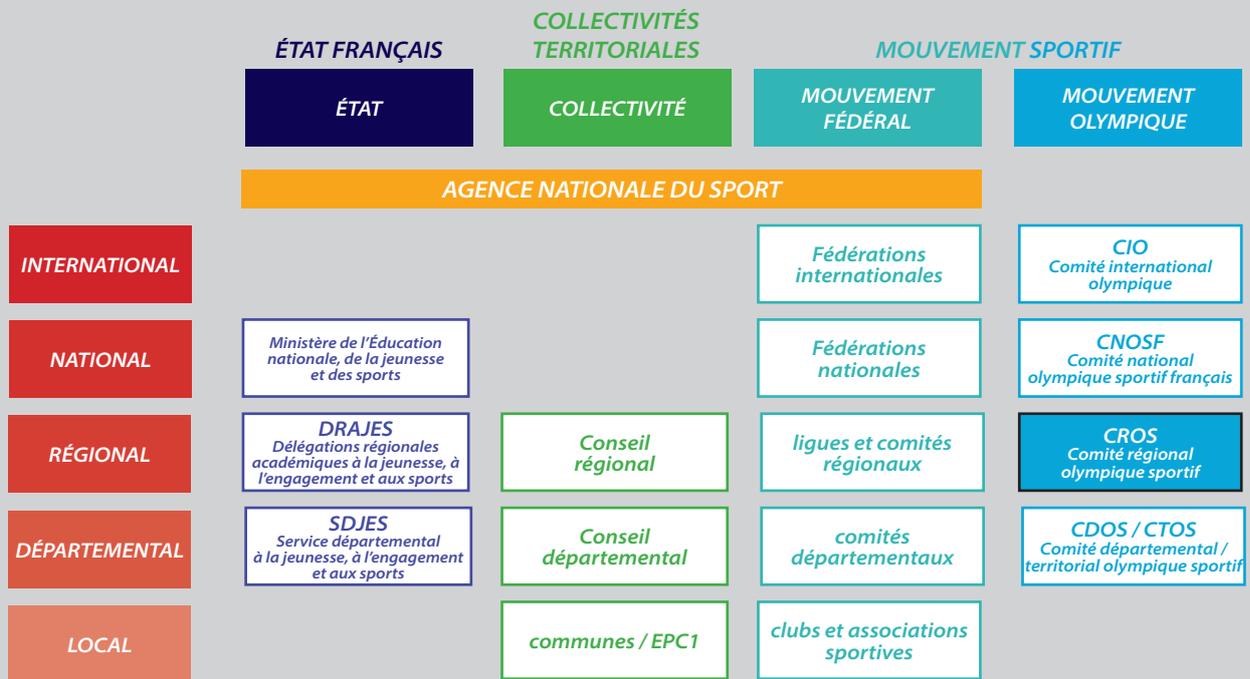
Niveau régional : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) sous l'autorité du préfet de région.

Niveau départemental : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), sous l'autorité du préfet de département.

L'Agence nationale du sport (ANS) et ses déclinaisons territoriales

L'ANS est un groupement d'intérêt public (GIP) composé de membres de l'État, du mouvement Olym-

ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE



gique, des collectivités et du secteur sport privé. C'est l'ANS qui décline et opérationnalise la politique sportive gouvernementale.

Au niveau régional, c'est la **conférence régionale du sport** et son organe décisionnaire (la **conférence régionale des financeurs**) qui sert d'interface pour la mise en œuvre des politiques publiques en matière de sport

Le mouvement olympique

Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Comité régional olympique et sportif (CROS)

Comité départemental olympique et sportif (CDOS)

- Ces structures jouent historiquement un rôle d'interface entre les associations sportives et les services de l'État et les collectivités territoriales en matière de sport ;

- Ils proposent en général de nombreuses formations aux bénévoles ;

- Ils promeuvent l'olympisme et ses valeurs universalistes ;

- Ils peuvent mener des actions de coordination des politiques publiques : sport santé, sport et handicap, lutte contre les discriminations et violences dans le sport...

Le milieu scolaire / Éducation nationale / fédérations scolaires

La fédération a signé des conventions avec le ministère de l'Éducation nationale et avec les fédérations scolaires (USEP, UGSEL, UNSS, FNSU) pour favoriser les relations entre le milieu scolaire et le milieu associatif. Les conventions nationales ne se déclinent pas de la même manière sur tous les territoires. Il est donc important de rencontrer les directeurs des établissements et les conseillers pédagogiques locaux pour mettre en œuvre des organisations réglementaires.

À savoir

D'autres types de relations pourront se développer en fonction de l'environnement local et des activités proposées au sein du club : associations de troisième âge, associations d'insertion, instituts accueillant des personnes en situation de handicap, accueils de loisir péri et extra-scolaires, entreprises...

3.5 LES RESSOURCES HUMAINES DU CLUB

L'emploi

Plus de 1 000 personnes vivent du tennis de table en France. Ils sont joueurs professionnels, secrétaires, administratifs, agents de développement ou éducateurs sportifs (animateurs ou entraîneurs).

Un emploi pour quoi, pour qui ?

Embaucher dans le milieu associatif, sportif et pongiste permet d'encadrer les pratiquants, de développer les activités proposées et de libérer ou compenser du temps de bénévolat.

Cela contribue forcément à l'essence même d'un club affilié : faire pratiquer le tennis de table... Les clubs de moins de 80 licenciés qui se posent la question de l'encadrement de la pratique, sont un peu trop limités pour embaucher seul un salarié mais ils peuvent mutualiser et bénéficier d'un groupement employeur.

Les clubs souhaitant réfléchir ou s'engager dans l'emploi peuvent faire appel au comité, à la ligue ou à la fédération pour une visite de club ou un accompagnement spécifique.

Quels types d'emploi ?

Dans les clubs on observe :

- Des animateurs qui font vivre les séances pour fidéliser le public, animent la vie du club, recrutent de nouveaux adhérents (scolaires notamment), les accueillent ;
- Des éducateurs itinérants qui encadrent les séances des clubs dans lesquels ils interviennent. Ils sont salariés du comité ou d'une association départementale et mis à disposition ou auto-entrepreneurs ;
- Des entraîneurs qui encadrent les jeunes et adultes en vue de progresser et d'obtenir des résultats sportifs. Ils accompagnent en compétition.

À savoir

Le coût annuel chargé d'un animateur/entraîneur au groupe 3 de la CCNS est d'environ 25.000€. Soit environ 250€ par licencié pour les clubs de 100 licenciés.

De nombreuses aides à l'emploi existent et notamment dans le champ du sport : l'ANS emploi et le Cap Asso du Conseil régional pour les créations.

Le club qui devient employeur doit donc créer le modèle économique interne pour pérenniser cet emploi et particulièrement par l'activité sportive qu'il propose (offre et tarifs).

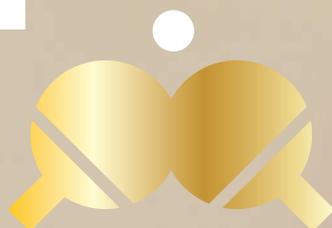
Le Service civique

Il vous est également possible d'engager de jeunes volontaires sans frais pendant quelques mois. En effet la fédération, titulaire d'un agrément national, vous invite à vous engager dans le dispositif «Service civique» pour une durée de 8 mois, à destination de l'ensemble des structures des territoires métropolitains et ultramarins.



La fédération propose 6 thématiques de missions labélisées «Génération 2024» au travers desquelles les volontaires pourront s'épanouir et soutenir leur organisme d'accueil.

- Le contrat permet aux volontaires de s'inscrire dans un projet au sein d'un contexte associatif. Ils prépareront leur avenir en valorisant leur expérience professionnelle tout en étant indemnisés à hauteur d'environ 620€ par mois ;
- Pour les structures, ce dispositif permet de mettre en place ou de développer des projets par la mise à disposition de volontaires 24h par semaine aux frais de l'Agence du Service civique et de la fédération ;
- Renseignements auprès de servicecivique@fftt.org et sur le site de la fédération.



3.6

REPRÉSENTATION DU CLUB

La «représentation» peut paraître quelque chose d'abstrait pour un dirigeant non averti, réservé au président du club, seul habilité à accomplir certains actes ou démarches, ou rencontrer certaines personnes et assister à certaines manifestations. En fait, la représentation prend différentes formes et s'applique à tous les dirigeants et joueurs du club !

Représenter le tennis de table

- En incarnant et véhiculant les valeurs de notre discipline.
- En officiant dans les compétitions (à tous niveaux) de tennis de table.
- En siégeant dans les instances locales, départementales, régionales ou nationales comme les OMS, CDOS ou CROS, ou CNOSF.
- En participant aux diverses manifestations à caractère multidisciplinaire organisées dans le département ou la région.

Représenter son club

- Auprès de sa fédération, par la présence de délégués dans les assemblées générales du comité départemental et de la ligue, et celle de membres du club aux autres manifestations ou réunions organisées par la FFTT.
- Dans les instances fédérales (comités directeurs, commissions des comités départementaux, ligues, FFTT).

- Auprès de sa commune :

- o Par un dialogue régulier avec le service des sports et l' élu chargé des sports.

o En invitant l'adjoint aux sports (voire le maire) à l'assemblée générale ou lors d'une distinction du club ou d'un dirigeant, pour susciter l'intérêt de la commune pour notre sport.

- **Par l'obtention de labels club fédéraux :** un courrier est adressé par la FFTT au maire pour lui signaler la qualité de votre club.

- En adressant au service des sports les divers résultats et articles de presse qui mettent en avant le nom de la commune.

- Par la présence de dirigeants aux principales manifestations omnisports organisées par la commune.

- Par la coopération apportée par des membres du club à des actions initiées par la commune.

Représenter sa commune

- Dans les différentes compétitions, qui vont la faire connaître, et peut-être la faire briller aux quatre coins de la France.

- Lorsqu'on organise une compétition départementale, régionale voire nationale, on valorise sa commune, ses équipements sportifs, ses commerçants, son territoire !

3.7 VALORISER SON CLUB

La valorisation du club va dans le sens de la promotion et de la représentation du club. Il est important de mettre en avant les atouts de votre structure.

En plus des éléments évoqués dans les différentes parties de ce guide, voici quelques éléments complémentaires.

Les Labels club FFTT

Il existe un système national de labélisation des clubs pour valoriser sa structure.

Ils sont au nombre de 4 (Club Avenir / Club Responsable / Club Citoyen et Club Performance).

Ils constituent d'une part un guide pour les clubs qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de développement qualitative et quantitative pour faire face aux enjeux et évolutions de la société, et d'autre part une mise en lumière des activités et du sérieux du club vis à vis de ses adhérents et des partenaires institutionnels et privés.



Intérêts pour les clubs

- Auto-évaluation et démarche qualité du club pour davantage de visibilité en interne et en externe ;
- Valorisation de ce que fait le club auprès de ses instances locales.

Procédure pour faire la demande de label

- Postuler aux différents labels par le biais de SPID «mon espace club» ;
- Deux campagnes de labellisation par an.

Accompagnement fédéral

- Référents régionaux et nationaux dédiés.

Liste des outils

- Page dédiée sur le site fédéral (contacts - guide - tutoriels) ;
- Supports de communication

La plateforme de partage

«annuaire des bonnes pratiques»

Accessible à tous, ce site a pour objectif de proposer toutes les actions des clubs, comités départementaux ou ligues, dans tous les domaines de l'offre

sportive pongiste, qui ont été des succès et qui pourraient être duplicables, adaptables à d'autres contextes et territoires. L'appropriation et la participation de tous à cette plateforme en feront sa richesse, pour le bénéfice d'une meilleure visibilité et crédibilité de notre discipline.

Intérêts pour les clubs

- Valoriser les réussites de mon club.
- Boîte à idées pour développer mon club.

Procédure pour partager une bonne pratique

- Visiter le site et renvoyer les fiches de bonnes pratiques téléchargeables pour publication.

Accompagnement fédéral

- Mise à jour du site et publication des actions les plus pertinentes ;
- Valorisation des meilleures actions (site internet / newsletters / challenges ponctuels).

Trouver l'outil :

<http://www.fftt.com/observatoire/>

- adresse mail dédiée : label.club@fftt.org

LES PETITS GESTES

du pongiste éco-responsable

MON MATÉRIEL
a une seconde vie : don, prêt,
location, revente...



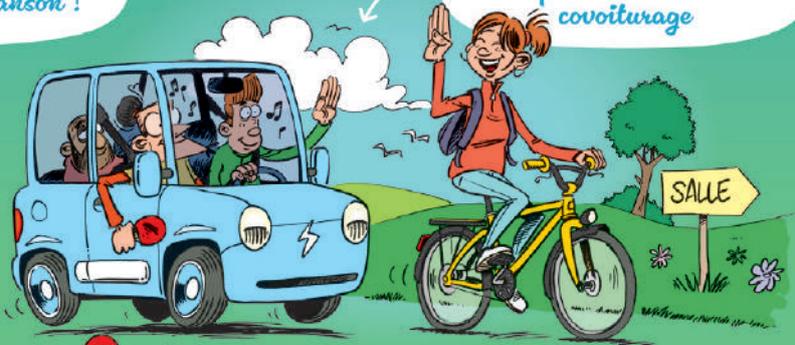
MES DÉCHETS
sont réduits et triés
pour le recyclage



MES CONSOMMATIONS d'énergie
sont raisonnables,
une douche = une chanson !



MES DÉPLACEMENTS
éco-responsables :
à pied, en vélo, en trottinette,
transports en commun ou
covoiturage



MON CLUB
valorise les actions
en faveur de
l'environnement



4

JOUER AU CLUB

Jouer et faire jouer est l'essence même du club. L'offre sportive que votre club peut proposer repose sur un certain nombre d'éléments évoqués précédemment dans ce guide et notamment votre salle, vos créneaux, l'encadrement...

Cette offre sportive va vous permettre de faire jouer les différents publics qui viennent au club, les filles, les garçons, les jeunes et moins jeunes, les loisirs, les compétiteurs...

Ce chapitre va vous permettre d'identifier les différents publics, les différents dispositifs proposés par la fédération selon une organisation correspondant à l'offre sportive fédérale.



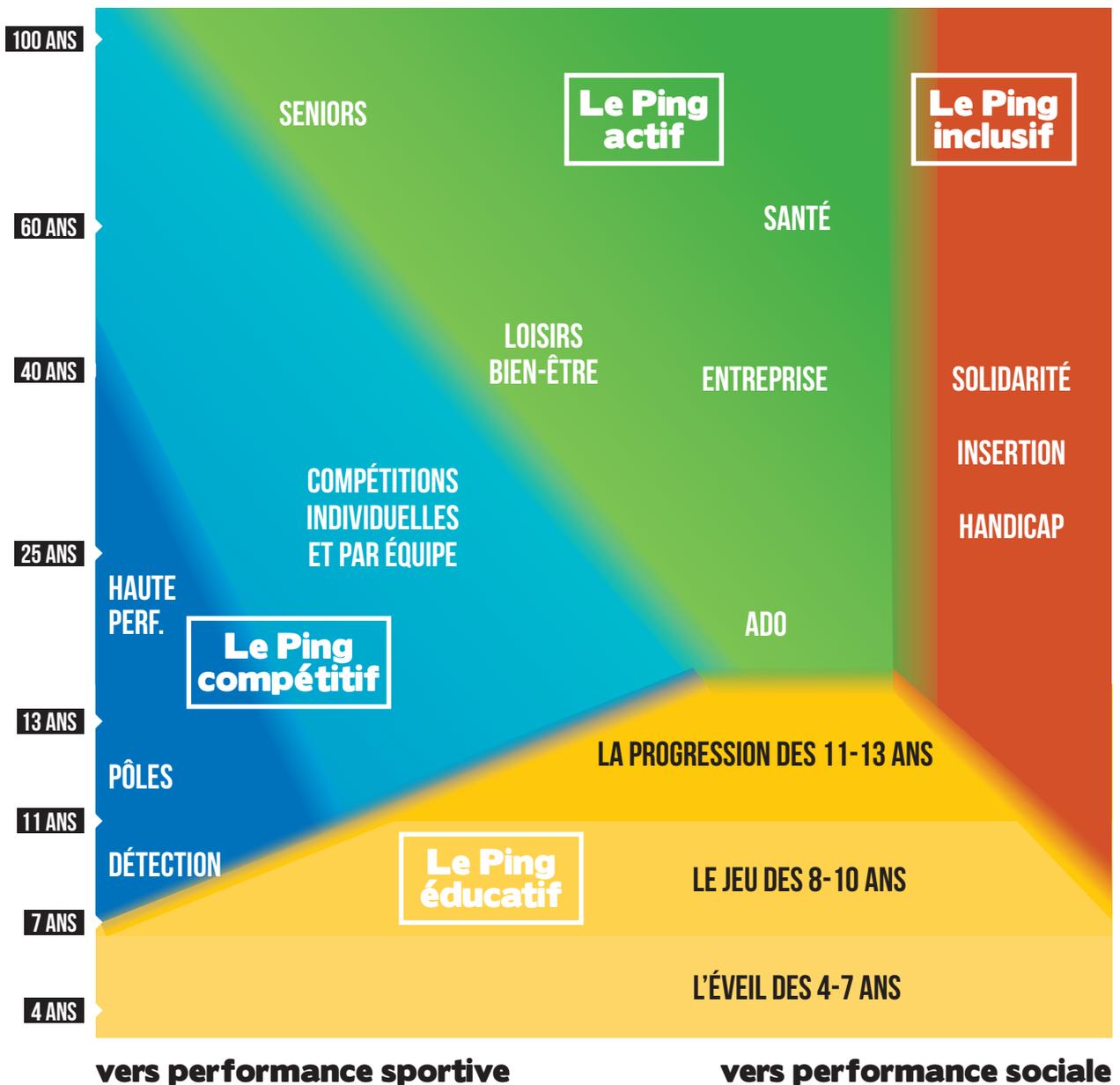
4.1

L'OFFRE SPORTIVE

3 disciplines
 • PING INTÉRIEUR
 • PINGVR
 • PING EXTÉRIEUR

4 univers
 ÉDUCATIF
 INCLUSIF
 ACTIF
 COMPÉTITIF

15 publics cibles



DE LA FÉDÉRATION

ÉDUCATIF

- ▶ PING 4/7 ANS
- ▶ PING À L'ÉCOLE
 - PREMIER PAS PONGISTE
 - 1 ÉCOLE, 1 TABLE
 - CHALLENGE DES RÉCRÉATIONS
- ▶ PING 8/12 ANS

ACTIF

- ▶ PING ADO
- ▶ PING SANTÉ
- ▶ PING ENTREPRISE
- ▶ PING LOISIRS BIEN-ÊTRE
- ▶ PING SENIORS

INCLUSIF

- ▶ PING EN MILIEU CARCÉRAL
- ▶ PING EMPLOI
 - DU STADE VERS L'EMPLOI
 - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES (PIC)
- ▶ PING SOLIDAIRE
COOPÉRATION INTERNATIONALE
- ▶ PING HANDI

COMPÉTITIF

- INDIVIDUEL OU PAR ÉQUIPE
- ▶ PROGRAMME DE DÉTECTION
 - ▶ PÔLES ESPOIRS, PÔLES FRANCE ET HAUT NIVEAU
 - ▶ CRITÉRIUM FÉDÉRAL
 - ▶ CHAMPIONNATS DE FRANCE
PAR CATÉGORIE / PAR CLASSEMENT / PAR ÉQUIPE
 - ▶ CHAMPIONNATS PRO
 - ▶ COUPES ET TOURNOIS

Des dispositifs pour les clubs afin de répondre aux attentes des publics cibles.

2 leviers de promotion

- PING TOUR
- ÉTÉ PING

2 leviers de financement

- PROJET SPORTIF FÉDÉRAL
- FONDATION JACQUES SECRÉTIN

2 leviers de qualité

- LABELS CLUBS
- FORMATION



1) LE PING TRADITIONNEL (INTÉRIEUR)

Amateur ou de haut niveau, la pratique du tennis de table en intérieur est la discipline naturellement la plus médiatisée puisqu'elle suit les règles internationales. Cette pratique est celle que l'on retrouve en majorité dans tous les clubs de la fédération et à laquelle le plus de personnes sont initiées. Une pratique au sein de laquelle l'aspect ludique mais aussi compétitif cohabitent.

Les règles du jeu :

Une partie se joue au meilleur des 5 manches, parfois 7 selon la compétition.

Une manche se gagne en 11 points avec au moins 2

points d'écart entre les adversaires. Si le score est de 10 à 10, il y a prolongation jusqu'à ce que l'un des joueurs marque 2 points de plus que l'autre, c'est-à-dire au plus tôt sur le score de 12 à 10.

On change de serveur tous les 2 points sauf à partir de 10-10 où l'on change à tous les points.

On change de côté après chaque manche et dans la dernière manche dès qu'un joueur marque 5 points.

Avant le match : le choix initial

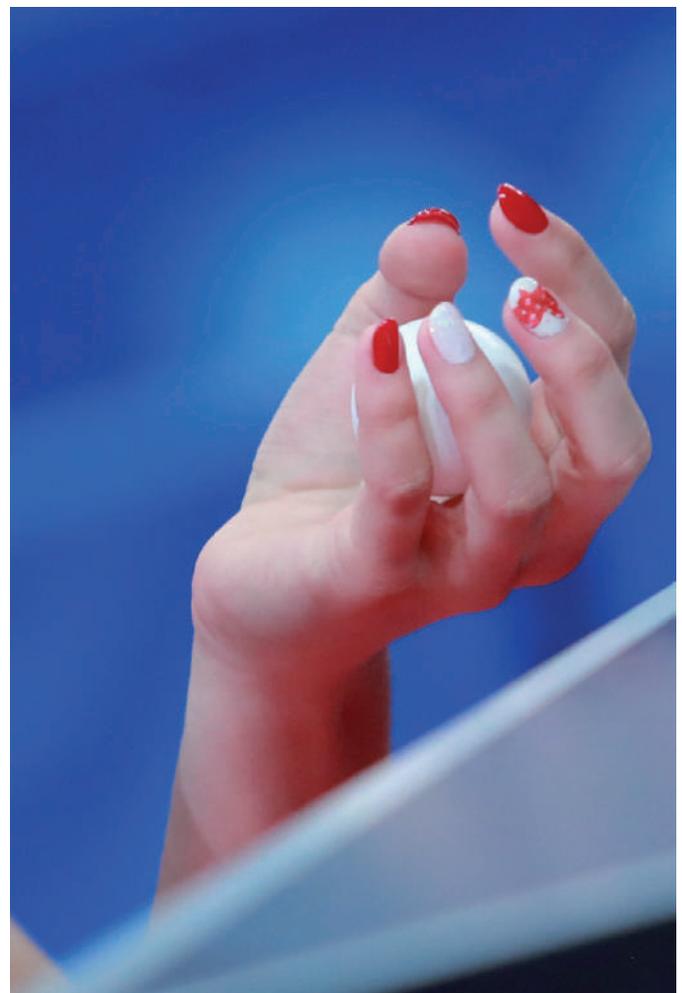
- Tirage au sort avec un jeton.
- Le gagnant du tirage a 2 choix : il choisit de servir, choisit de relancer ou choisit le côté.
- Le perdant peut faire le choix du côté si le gagnant



- Tous les points joués sont acquis (même si on s'est trompé de serveur, ou de comptage plus tôt dans la partie).
- Si les joueurs s'arbitrent eux-mêmes il est de coutume de remettre le point quand les 2 joueurs ne sont pas d'accord sur le résultat.

Le service : plusieurs règles à respecter !

- La balle repose sur la paume de la main ouverte (pour qu'elle soit visible de l'adversaire).
- La balle doit être derrière la ligne de fond de la table et toujours au-dessus du niveau du plateau de jeu.
- La balle est lancée verticalement d'au moins 16cm sans lui donner d'effet.
- La balle est touchée par la raquette dans sa phase descendante puis rebondit dans son camp puis dans l'autre camp.
- La balle est à remettre si elle touche le filet entre ses 2 rebonds sur la table.



choisit le service ou la relance ou le choix du service ou de la relance si le gagnant du tirage au sort a choisi le côté.

Le jeu :

- Après le service chaque joueur doit renvoyer la balle dans le camp adverse pour gagner le point.
- 2 possibilités de gagner :
 - o mettre son adversaire hors de portée de la balle.
 - o provoquer la faute de son adversaire.
- On remet le point ou la balle quand un événement vient perturber le cours du jeu (une balle ou une personne pénètre dans l'aire de jeu, un bruit gênant...).

**Points perdus :**

Un point est perdu si :

- La balle ne rebondit pas sur la demi-table adverse.
- On fait obstruction en touchant la balle avec le corps ou la raquette l'empêchant de toucher la table (au-dessus de la table).
- On pose la main libre sur la table pour jouer.
- On déplace la table au cours de l'échange.

Arrêts autorisés : les pauses

- Entre 2 manches, le temps de repos est de 1 minute.
- Serviette : tous les 6 points, les joueurs sont autorisés à aller utiliser la serviette située dans l'aire de jeu.
- Temps mort : 1 seule fois par partie, le joueur ou son capitaine peut demander un temps mort pour bénéficier d'une pause d'1 minute. Si le joueur qui a demandé le temps mort n'utilise que 30 secondes, alors le joueur adverse doit revenir jouer.

Les avertissements :

- 1^{er} avertissement : carton jaune.
 - 2^e avertissement : carton jaune + carton rouge + 1 point de plus pour mon adversaire.
 - 3^e avertissement : carton jaune + rouge + 2 points de plus pour mon adversaire.
 - 4^e avertissement : appel du juge-arbitre (carton rouge, disqualification du joueur...)
- Je peux avoir un avertissement si :
- Je tape ou jette ma raquette ou fais semblant de taper ma raquette sur la table.
 - Je donne un coup de pied ou un coup de raquette dans le matériel (balle, table, entourages...).
 - J'utilise un vocabulaire inadapté avec des grossièretés.
 - Je manifeste verbalement ou visuellement contre mon adversaire une attitude agressive.

Autres règles du jeu de pratiques du tennis de table en intérieur :**Le Sandpaper**

Sandpaper signifie papier de verre.

Comme pour la pratique Hardbat tous les joueurs jouent avec la même raquette où le papier de verre remplace le revêtement.

Les parties se déroulent au meilleur des 2 ou 3 manches de 15 points avec 2 services chacun. Avant d'avoir 13 points et avec mon service je peux annoncer « Joker » et si je remporte ce point, j'en gagne deux au lieu d'un.

Il existe une fédération internationale de Classic of Ping-Pong qui propose des événements internationaux avec les règles du Hardbat et du Sandpaper. En France, l'association Hardbat France organise la pratique des tournois permettant de se qualifier pour ces tournois internationaux.





L'Ultimate Ping

L'Ultimate Ping est le ping version XXL. Importé d'Allemagne, il consiste à jouer sur 4 tables et offre donc un défi technique et physique accentué.

Les parties se déroulent en 4 manches de 6 points gagnants, un service chacun, 2 points d'écart en cas d'égalité. Chaque joueur a le droit de laisser rebondir la balle une fois ou deux fois de son côté de la table avant de la renvoyer. Pas de règle sur le lancer de balle au service.



Le Hardbat

Le Hardbat ou ping à l'ancienne s'inspire des règlements des années 1930.

Les joueurs évoluent avec des raquettes constituées de picots secs sans mousse (tous les joueurs sont sur un pied d'égalité avec une raquette identique pour tous). Les rencontres se déroulent encore avec des manches de 21 points et 5 services chacun. On essaye même de jouer avec des balles en celluloïd de 38mm.

Renseignements auprès de l'Association Hardbat France.

2) LE PING EXTÉRIEUR

Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), près de six millions de personnes pratiquent le tennis de table en France. Or, la grande majorité de ces derniers jouent en extérieur car ils veulent profiter d'une triple liberté :

- **Temporelle** : un accès libre et continu
- **Spatiale** : jouer chez soi, chez des amis ou sur des espaces en accès libre
- **De jeu** : choisir librement ses règles et ses formes de jeu.

Fort de ce constat, la FFTT a choisi de développer cette pratique du Ping Extérieur autour de 4 grands piliers :

1. Construire des lieux de pratique modernes et adaptés. La FFTT a travaillé avec des professionnels

de l'aménagement sportif afin d'identifier les différentes solutions et pouvoir formuler des recommandations techniques aux collectivités. Le produit conseillé pour les tables est par exemple la Cornilleau Park, à la fois très résistante et avec une qualité de rebond très similaire à des tables intérieures de compétition. De plus, les collectivités sont invitées à installer au moins 2 tables sur le même site afin de favoriser la création de lien social et l'animation.

2. Animer les sites de pratique pour proposer de l'activité et promouvoir les clubs locaux. Lorsque la salle est utilisée par d'autres publics ou par les compétitions, animer un site de Ping en extérieur permet d'offrir un service de proximité à un large public, particulièrement le week-end ou l'été. Si vous proposez des événements en extérieur, vous pouvez les dé-





- Accéder à des événements proches de chez soi : on peut s'inscrire aux animations et événements proposés par les structures fédérales ou autres.
- Progresser au tennis de table : des contenus pédagogiques sont accessibles avec des conseils techniques, l'explication des différentes règles et formes de jeu.
- Téléchargez l'application : <https://www.fftt.com/freeping>



FreePing
BY FFTT

TÉLÉCHARGE L'APPLI
POUR DÉFIER TES AMIS !

4. Une licence liberté. Cette licence, non comptabilisée pour le club, permet d'élargir la communauté pongiste à tous ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas s'inscrire dans un club mais qui souhaitent bénéficier des services de la fédération pour leur pratique du Ping en extérieur ou du PingVR.

clarer sur la plateforme Hello Asso et rendre visible votre animation/événement sur l'application Freeping by FFTT.

3. L'application Freeping by FFTT a été conçue pour faire vivre les sites de pratique en extérieur et proposer des services aux millions de pratiquants occasionnels. Cette application gratuite permet de :

- Localiser les lieux de pratique partout en France : on retrouve des tables en accès libre, dans des espaces où l'accès est payant (camping, centre de vacances...) et il est même possible de localiser sa table privée (celle de son jardin) pour y défier ses amis.
- Donner rendez-vous à d'autres utilisateurs : jouer librement ou compter les points avec d'autres utilisateurs. Ceux qui souhaitent se challenger peuvent même participer au mode classé où chaque match permet d'évoluer dans un classement national !

La Fédération internationale a également pris conscience de l'existence de cette communauté de joueurs qui pratiquent presque exclusivement en extérieur. C'est pourquoi, elle a conçu de nouvelles règles plus fun autour de cette pratique en extérieur : le TTX.

Le principe est simple, on peut jouer avec le matériel de son choix mais il est préconisé d'utiliser une balle plus grosse et une raquette avec un bois nu (afin de limiter les effets). Les règles sont les suivantes :

- Une manche se joue en 2 minutes
- Je garde le service si je gagne le point
- Je marque 2 points si je remporte le point avec mon service directement ou si mon adversaire ne touche pas la balle que je lui envoie.
- Je possède un joker par manche qui me permet de doubler mes points si je gagne ce point (soit 2 ou 4 points d'un coup !).

3) LE PINGVR OU TENNIS DE TABLE EN RÉALITÉ VIRTUELLE

Pratique innovante et futuriste, le PingVR ou tennis de table en réalité virtuelle consiste à disputer des rencontres de Ping à distance via l'utilisation d'un casque en réalité virtuelle partout, par tous, à n'importe quel moment.

Le PingVR possède un formidable potentiel que la FFTT cherche à développer, en compétition et en loisir, à l'échelle nationale et internationale, depuis sa découverte et la délégation du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques confiée à la FFTT en avril 2022. Un levier de plus contre la sédentarité qui a déjà séduit plus de 1,6 million de joueurs dans le monde dont 30 000 francophones.

Le PingVR s'inscrit dans une pratique complémentaire pour le club de tennis de table. Les services proposés par la FFTT sur le PingVR sont compris dans la licence fédérale.

La pratique permet :

- de compléter la pratique du débutant (à partir de 13 ans) qui ne peut pas jouer au ping traditionnel plus d'une fois par semaine. Il progressera plus vite en complétant sa pratique du Ping en VR.
- une pratique que le club peut proposer avant d'accéder aux tables si vous affichez complet ou si le pratiquant arrive en avance.



- de donner l'occasion de proposer des événements ponctuels au sein du club.
- permet à certains licenciés de devenir des champions et de jouer dans les 2 disciplines.
- permet la pratique du tennis de table dans des lieux où l'on ne peut pas aller avec du matériel traditionnel (transport des casques dans un grand sac) : en entreprise, dans les EPAHD.

La fédération propose aux détenteurs d'un casque VR et du jeu ElevenVR un circuit de compétitions qualificatif pour le championnat de France en fin d'année civile. Ce circuit est appelé Classic Series ; il est accessible aux licenciés FFTT.

La fédération internationale et la fédération européenne proposent elles aussi des événements qui vont s'inscrire dans la dynamique de la création des Jeux olympiques de Esport.



4.2

LES 15 PUBLICS CIBLES RÉPARTIS DANS LES 4 UNIVERS

1) LE PING COMPÉTITIF

L'univers du Ping compétitif est celui des licenciés «compétition». Il s'articule à travers différentes compétitions individuelles et par équipes. C'est également l'univers pour les joueurs tournés vers la performance de la détection au haut niveau.

Pour faire de la compétition :

- Avoir une licence «compétition».
- Avoir une raquette homologuée et une tenue sportive adaptée.
- S'inscrire dans les temps auprès de l'instance concernée.
- Respecter les règles du jeu et règlement de l'épreuve.

Le système de classement par points de la FFTT :

- On démarre avec 500 points correspondant au classement 5.
- On change de classement tous les 100 points et ce jusqu'à 20 (soit 2000 points).
- 1000 joueurs chez les garçons et 300 chez les filles sont numérotés de N°1 (le meilleur joueur au classement mondial évoluant en France) à N°1000 (le 1000^e joueur a environ 2050 points et la 300^e joueuse a environ 1575 points).
- Les points se gagnent et se perdent en fonction du coefficient de la compétition (1,5 ; 1 ; 0,75 ou 0,5) et en fonction de l'écart de points entre les 2 joueurs qui s'affrontent.

Voir le tableau des points classements ci-contre.

Comptage des points classement				
écart de points	victoire	«perf»	défaite	«contre perf»
0-24	6	6	-5	-5
25-49	5,5	7	-4,5	-6
50-99	5	8	-4	-7
100-149	4	10	-3	-8
150-199	3	13	-2	-10
200-299	2	17	-1	-12,5
300-399	1	22	-0,5	-16
400-499	0,5	28	0	-20
500+	0	40	0	-29

Victoire : victoire contre un joueur ayant autant ou moins de points que vous.

«Perf» : victoire contre un joueur ayant plus de points que vous.

Défaite : défaite contre un joueur ayant plus de points que vous.

«Contre perf» : défaite contre un joueur ayant autant ou moins de points que vous.

LES COMPÉTITIONS

• Par équipes :

Championnats de France par équipes
Championnats Pro A et Pro B dames et messieurs
Les finales titres par équipes
Les championnats de France des régions

• Individuelles :

Les championnats de France individuels par catégorie (benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans dames et messieurs)
Critérium Fédéral
Top 16 U10
Finales fédérales par classement
La coupe nationale vétérans
Les Tournois
Les autres compétitions proposées à l'échelon régional ou départemental

LE CHAMPIONNAT (DE FRANCE) PAR ÉQUIPES

C'est l'épreuve par équipes qui réunit le plus de compétiteurs en France et qui permet aux clubs de se mesurer entre eux.

- Les équipes sont constituées au sein du club avec 3 à 6 joueurs par équipes (en fonction de la division).
- Le plus haut niveau de ce championnat sont les divisions de Pro A et Pro B (voir plus loin) puis s'échelonnent de la Nationale 1, 2 et 3, puis au niveau régional (3 à 5 divisions) puis au niveau départemental (1 à 6 divisions).
- Le nombre de divisions dépend du nombre d'équipes engagées sur le territoire.
- L'épreuve compte 14 journées de compétition divisée en 2 phases de 7 journées : septembre-décembre pour la phase 1 et de janvier à mai pour la phase 2.
- À chaque journée, un club reçoit un club visiteur. Les clubs répartis généralement en poules de 8, s'affrontent sur une phase (3 ou 4 à domicile et 4 ou 3 à l'extérieur).
- À l'issue de chaque phase, chaque équipe peut monter, se maintenir ou descendre de division en fonction de son classement. Généralement seul le premier monte et le dernier descend automatiquement.

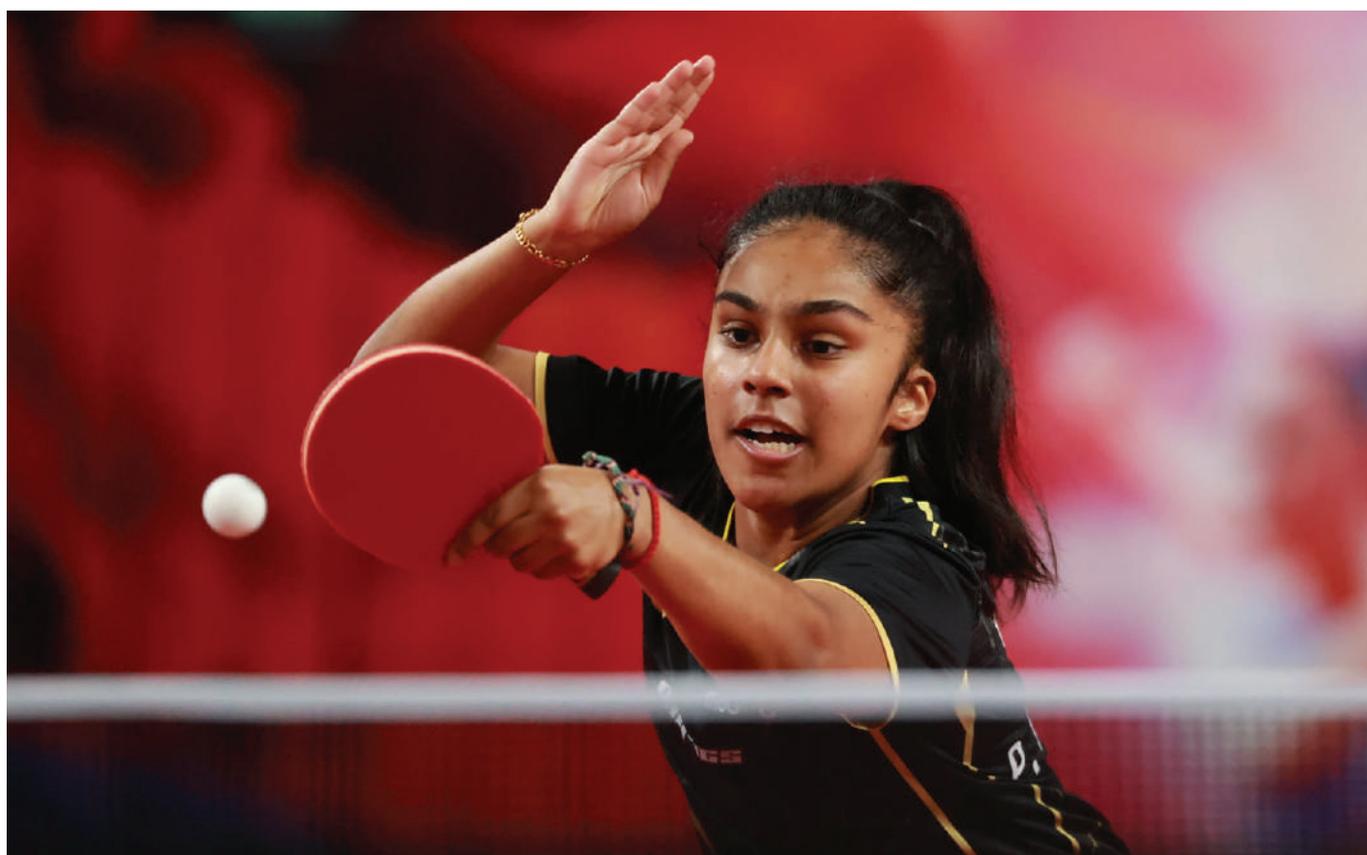
- A l'issue de la 2^e phase les équipes se disputent les titres sur une ou plusieurs journées supplémentaires.

Une compétition de clubs

- Les clubs peuvent utiliser cette compétition pour intégrer les nouveaux pratiquants adultes et les jeunes formés (benjamins à juniors) pour les aider à progresser.
- Les clubs affichent dans leur salle, les poules, les résultats et les compositions d'équipe pour chaque journée. C'est une compétition où beaucoup de joueurs du club sont concernés en même temps, auquel il faut ajouter les juges-arbitres, les capitaines d'équipe qui composent leur effectif.

La compétition est accessible à tous types de clubs :

- L'engagement d'une équipe se fait à l'échelon départemental car toute nouvelle équipe débute le championnat dans la division la plus basse (D4, D5 ou D6 en fonction des départements). Un nouveau club peut donc engager ses joueurs sans difficulté de niveau.
- Chaque année, le club choisit d'engager ou non ses équipes pour la constitution du championnat.





Les championnats de France individuels par catégorie

La compétition de référence au niveau national qui décerne les titres de champion de France dans toutes les catégories d'âge, de benjamins à vétérans.

4 événements sont organisés dans la saison :

Championnats de France seniors (mars) - 48 joueurs et joueuses par tableau

Championnats de France vétérans (avril) - 24 à 32 joueurs et joueuses par tableau

Championnats de France benjamins-cadets (mai-juin) - 64 joueurs et joueuses par tableau

Championnats de France minimes-juniors (mai-juin) - 64 joueurs et joueuses par tableau

Les qualifications pour les championnats de France se font par le biais du critérium fédéral.

Des wild-card sont attribuées par la Direction technique nationale dans les tableaux et quelques places sont attribuées aux meilleurs de la catégorie par leurs points classement.

Les épreuves se déroulent sur 3 jours.

Les championnats de France se déroulent avec une phase de poules de 3 joueurs puis par un tableau à élimination directe sauf pour les seniors (uniquement tableau à élimination directe).

Les qualifiés en simple au championnat de France peuvent aussi s'inscrire dans le tableau de double avec un autre qualifié de leur choix.



Le championnat PRO

Deux divisions masculines (Pro A/Pro B) et deux divisions féminines (Pro A/Pro B).

Le championnat pro est en décalé avec le championnat de France par équipes. Les équipes sont composées de 3 à 5 joueurs et évoluent tout au long de l'année offrant de belles rencontres à regarder.

C'est par ce championnat que les clubs se qualifient aux compétitions européennes (Ligue des champions, ETTU Cup et Trophy Cup).

Un site internet est dédié à ce championnat : <https://www.fftt.com/pro/>

Les vainqueurs de chaque division (Pro A et Pro B) Messieurs et Dames sont champions de France.

A l'issue de la saison les moins bonnes équipes descendent de ProA vers la Pro B ou de la Pro B vers la Nationale I. Le champion de Pro B accède à la Pro A ainsi que les vainqueurs de la Nationale I qui peuvent accéder à la Pro B s'ils répondent au cahier des charges spécifique.



Le championnat de France de PingVR

Cette épreuve se déroule en deux temps. Une première partie en virtuel où les qualifiés s'affrontent depuis chez eux et une deuxième partie où les meilleurs sont réunis en présentiel pour offrir un spectacle et jouer le titre (décembre).

On se qualifie au championnat de France de PingVR par le biais des classic series (4 tournois proposés de janvier à septembre). Les meilleurs mondiaux du Top20 sont également qualifiés après avoir participé à au moins 2 épreuves des classic series.



Le Critérium Fédéral

Un circuit de compétition avec de nombreuses divisions, du niveau départemental à national avec plus de 25 000 joueurs chaque année

Une étape incontournable pour chaque licencié qui permet de se mesurer à d'autres joueurs du même niveau et d'accumuler des points en fonction de ses performances.

- L'engagement à cette épreuve sollicite le joueur pour les 4 tours de la compétition.
- Le résultat de chaque joueur permet à chaque tour de monter, de se maintenir ou de descendre dans une division et/ou catégorie inférieure ou supérieure.
- Une absence lors d'un tour entraîne la descente dans la division inférieure, jusqu'à l'exclusion pour des absences répétées ou injustifiées.
- Le brassage à chaque tour est accentué par les descentes des divisions supérieures et montées de l'échelon inférieur. On change donc régulièrement d'adversaires mais toujours à son niveau. Cela apporte beaucoup d'intérêt et d'enjeu à chaque tour.
- L'organisation sportive est prévue pour faire jouer

un maximum de rencontres aux joueurs (classement intégral sauf en NI) avec 6 à 8 rencontres minimum par journée.

- Les 4 tours sont répartis dans la saison en automne et hiver (octobre - novembre - janvier - février ou mars).
- A chaque tour, chaque joueur marque des points associés à une lettre en fonction de sa place et sa division (ex : 35 E).
- Le cumul de ces points peut le qualifier pour les Championnats départementaux, régionaux et championnats de France individuels.

Une compétition pour tous les niveaux et tous les âges

- Tous les joueurs débutent au premier tour dans une division correspondant aux résultats de la saison précédente.
- Les nouveaux joueurs intègrent la division départementale la plus basse et dans leur catégorie d'âge (sauf dans certains cas - points classement). Ceux qui reprennent après un arrêt sont replacés en fonction de leur classement FFTT.

Finales par classement

C'est une épreuve par étapes (départementale, régionale et nationale) qui donne la possibilité aux joueurs de petits classements de se confronter par niveau de classement pour obtenir un titre départemental, régional et national.

- Après l'inscription, le joueur participe à l'échelon départemental qui est qualificatif au niveau régional, lui-même qualificatif au niveau national. C'est donc une compétition où il faut être en forme le jour J.

- Chaque joueur se mesure à ses adversaires par niveau de classement dans un tableau (poules puis élimination directe) qui se déroule au printemps. Les joueurs classés avec 1 600 points et plus et joueuses avec 1 300 points et plus n'ont pas le droit de s'inscrire à cette épreuve réservée aux joueurs plus modestes.

- 8 tableaux à partir de la catégorie benjamin :

Dames - de 1 300 points

Messieurs - de 1 600 points

Dames - de 1 000 points

Messieurs - de 1 300 points

Dames - de 800 points

Messieurs - de 1 100 points

Dames - de 600 points

Messieurs - de 900 points



Titres Vétérans

Cette épreuve est réservée aux plus de 40 ans pour attribuer les titres de champion départemental, champion régional puis champion de France. C'est une épreuve par catégorie d'âge.

Les Vétérans sont distingués en différentes catégories :

Vétérans 40 dames et messieurs : âgés de 40 à 44 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 45 dames et messieurs : âgés de 45 à 49 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 50 dames et messieurs : âgés de 50 à 54 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 55 dames et messieurs : âgés de 55 à 59 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 60 dames et messieurs : âgés de 60 à 64 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 65 dames et messieurs : âgés de 65 à 69 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 70 dames et messieurs : âgés de 70 à 74 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 75 dames et messieurs : âgés de 75 à 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 80 dames et messieurs : âgés de 80 à 84 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 85 dames et messieurs : âgés de 85 à 89 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Vétérans 90 dames et messieurs : âgés de plus de 90 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

- Les vétérans désireux de participer à cette épreuve s'inscrivent au niveau départemental dans un premier temps pour participer à l'échelon départemental.
- Les meilleurs de chaque tableau sont qualifiés pour l'échelon régional.
- L'échelon régional désigne ensuite les qualifiés pour les championnats de France vétérans.
- Cette organisation permet de limiter le nombre de compétitions pour les vétérans et n'implique pas une inscription au critérium fédéral.
- La compétition est individuelle et en double avec un tableau de double mixte.
- Ce format de compétition accentue la convivialité car les joueurs se connaissent et s'apprécient.





La Coupe Nationale Vétérans

Une épreuve par équipe de 2 joueurs (3 possible).

- L'équipe participe à l'échelon départemental (quand elle est proposée) ou régional. Ce dernier étant qualificatif pour le niveau national.

- 3 tableaux sont proposés :

Les + de 40 ans : Tableau A

Les + de 50 ans : Tableau B

Les + de 60 ans : Tableau C

- Chaque rendez-vous est sportif mais se termine par le verre de l'amitié.

- La compétition en formule Coupe Davis favorise la convivialité avec les 4 simples et le double car les joueurs se connaissent et s'apprécient.

Les tournois

Le club, le comité ou la ligue peuvent organiser un tournoi et le faire homologuer.

Les tournois sont de 3 catégories : département, régional ou national.

Le droit d'engagement pour l'homologation n'est pas le même ni le cahier des charges pour l'organiser.

- Le joueur s'inscrit au tournoi individuellement ou par le biais du club.

- Plusieurs tableaux par catégorie d'âge, par classement, en double ou par équipes sont proposés.

- Les tournois sont dotés financièrement ou par des lots.

Les tournois

Le club, le comité ou la ligue peuvent organiser un tournoi et le faire homologuer.

Les tournois sont de 3 catégories : département, régional ou national.

Le droit d'engagement pour l'homologation n'est pas le même ni le cahier des charges pour l'organiser.

- Le joueur s'inscrit au tournoi individuellement ou par le biais du club.

- Plusieurs tableaux par catégorie d'âge, par classement, en double ou par équipes sont proposés.

- Les tournois sont dotés financièrement ou par des lots.

Les championnats de France des régions

La Fédération propose aussi une compétition par équipes jeunes pour les ligues régionales.

Chaque ligue fait sa sélection de joueurs selon des critères définis en interne.

Cette épreuve se dispute sur 3 jours par équipes de 3 joueurs pour les catégories Benjamins et Minimes.

Les autres compétitions proposées dans les territoires

Les comités départementaux et les ligues régionales proposent également des compétitions qui n'ont pas de finalité nationale mais qui correspondent à un besoin ou une dynamique locale. Quelques exemples :

Interclubs : compétition par équipes de 3 pour les jeunes

Challenge Bernard Jeu : compétition par équipe mixte avec des joueurs de toutes les catégories d'âge

Championnat par équipes jeunes : championnat avec plusieurs journées au niveau départemental

Coupe mixte : compétition par équipe de 2 composée d'un homme et d'une femme.

Balbutop, Tournoi première licence, Tournoi des 500 points...





LE PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Autre public concerné par l'univers du Ping Compétitif. Les jeunes tournés vers la performance.

Pour atteindre le très haut niveau, un jeune pongiste doit débiter tôt et s'entraîner beaucoup. On dit souvent qu'il faut au moins 10 ans et 10 000 heures d'entraînement pour espérer y arriver.

La Détection des talents :

Au travers des regroupements, des stages ou des compétitions de détection (Top régional détection ou Challenge national UIØ), les jeunes identifiés sont proposés pour participer au stage national de détection.

Une fois détectés, les jeunes sont sollicités localement pour s'entraîner plus et mieux, ils sont sélectionnés pour participer à des stages.

A partir de 11 ans (6^e), les meilleurs profils sont orientés vers un Pôle Espoirs (régional) ou un Pôle France

(National) si les conditions au club ne sont pas suffisantes pour accéder au haut niveau.

Le Pôle Espoirs

C'est une structure régionale ou inter-régionale permettant de concilier le sport vers le haut niveau et les études. L'entraînement y est dispensé par les meilleurs entraîneurs, un suivi médical, scolaire, physique et mental est également organisé pour les sportifs.

Le Pôle France

3 Pôles France existent en tennis de table : Nantes, Pôle National Sud (Nîmes-Montpellier) et l'INSEP à Paris. C'est une structure nationale réservée aux tous meilleurs talents. On peut y entrer dès la 6^e et en sortir avec le baccalauréat tout en s'entraînant dans des conditions permettant l'accès à la très haute performance.

L'encadrement est dispensé par des techniciens nationaux.



2. PING ÉDUCATIF

Ludique, le Ping éducatif a pour objectif premier d'initier à la pratique et de faire découvrir le tennis de table aux plus jeunes.

LE PING DES 4-7 ANS

Ou Baby Ping, existe depuis 20 ans et permet de valoriser l'accueil des enfants dans une démarche d'éveil moteur.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Recruter plus jeune et augmenter le nombre de licenciés.
- Ouvrir un créneau/une section 4-7ans pour permettre de fidéliser les enfants et les parents.

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater à la fête du Ping des 4-7ans en avril de chaque saison.
- Ouvrir une section 4/7 ans et se faire référencer.

Accompagnement fédéral

- Dotation aux clubs engagés dans la fête du Ping (bracelets, ballons pour recruter).
- Guide d'accueil et d'encadrement pour aider l'encadrant.
- Vente de matériel spécifique à la boutique fédérale.

Liste des outils

- Guide d'encadrement - vente de 15€ à la boutique fédérale et/ou offert lors de formations techniques dans les territoires.
- Matériel adapté (petit manche) en vente dans le kit du Premier Pas Pongiste et dans le kit «4/7 ans» (en vente chez Decathlon).

LE PREMIER PAS PONGISTE

Le Premier Pas Pongiste ou PPP est un des plus vieux programmes de la Fédération. Il a évolué au cours du temps. C'est aujourd'hui un outil pour animer et faciliter le passage de l'enfant de l'école vers le club.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Facilite l'organisation d'une animation en milieu scolaire avec un dossier pédagogique.
- Accompagne le recrutement d'enfants de 7 à 11 ans au club en offrant lors d'une séance particulière ou de la dernière séance d'un cycle scolaire, une raquette, une balle, un diplôme et un bracelet à chaque enfant.

Procédure pour intégrer le programme

- Contactez l'école primaire pour mettre en place l'action dans l'école ou au club.
- Commandez les kits dans son «Espace Mon Club» sur SPID.

Accompagnement fédéral

- La Fédération propose 2 kits adaptés aux moyens de la structure avec un guide pédagogique et 1 affiche de promotion tous les 30 kits commandés :
- Kit n° 1 : 5€/kit comprenant une raquette, 1 bracelet, 1 balle floquée et 1 diplôme.
 - Kit n°2 : 1,5€/kit avec seulement le diplôme, la balle et le bracelet.
- Commandes sur votre «Espace Mon Club» puis promotion puis PPP.

Liste des outils

- 1 affiche pour promouvoir l'évènement.
- 1 guide pédagogique avec des exercices adaptés à chaque âge.



1 ÉCOLE - 1 TABLE

L'opération «1 école - 1 table» vise au déploiement de tables fixes extérieures dans les cours de récréation à destination des écoles élémentaires affiliées USEP et UGSEL, des collèges UNSS et dans des collectivités partenaires de la FFTT.

Intérêts pour les clubs - Pourquoi développer le programme ?

- Renforcer la collaboration avec le milieu scolaire.
- Implanter la pratique de manière naturelle et autonome dans l'établissement scolaire.
- Inciter les enfants à venir s'inscrire au club en complétant par de l'animation.

Procédure pour intégrer le programme

- Contactez les écoles primaires (USEP/UGSEL) pour les informer de l'appel à candidature ouvert chaque année en octobre et novembre via un formulaire en ligne.
- L'école devra normalement avoir été aussi informée par sa délégation USEP ou UGSEL du déroulement de cette opération.
- Les écoles gagnantes sont averties en janvier, règlent leur quote-part (250€) avant d'être livrées courant mars.

Accompagnement fédéral

- la FFTT coordonne le dispositif au niveau national.
- La FFTT offre un kit matériel à chaque école gagnante et un fichier pédagogique (jeux pour enseignants et élèves).

Liste des outils

- 1 affiche pour promouvoir l'évènement.
- 1 fichier pédagogique avec des jeux pongistes adaptés aux scolaires (cycles 2-3).



2H DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE

Ce dispositif vise à lutter contre la sédentarité et le décrochage sportif des adolescents. Les clubs ou comités peuvent proposer des cycles aux collèges engagés au travers d'activités pongistes innovantes et ludiques pour attirer des collégiens vers les clubs.

Les bénéficiaires de ce dispositif de 2h de Sport en plus au collège s'adresse aux élèves des établissements scolaires volontaires (liste auprès des SDJES de vos départements). Sont prioritaires, les jeunes les plus éloignés de la pratique d'une activité physique et sportive (jeunes non-licenciés, filles, jeunes à besoins spécifiques dont les jeunes en situation de handicap...).

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer ce programme ?

- Créer du lien avec les collèges et recruter des jeunes en faisant connaître l'activité
- Le ministère des Sports et des JOP prend en charge le coût d'intervention sur une base forfaitaire suivante : 100€ pour 2 heures de pratique (achat de matériels compris).

Procédure pour intégrer le programme :

- Une structure affiliée propose sur du temps périscolaire mais compatible dans l'emploi du temps du collégien, un cycle de 6 semaines, pour un groupe de 12 à 20 jeunes. La participation des élèves se fait sur la base du volontariat.
- L'offre de pratique est déposée sur la plateforme Démarches simplifiées.
- La demande de financement est déposée par le club sur l'outil LeCompteAsso (Nom du dispositif : 2 heures de sport en plus au collège)

Accompagnement fédéral

- Interlocuteur fédéral dédié pour accompagner les structures.
- Mise en lien avec les services de l'État pour la mise en œuvre du programme.

LE CHALLENGE DES COURS DE RÉCRÉATION

Le challenge des cours de récréation va de paire avec le dispositif «1 école - 1 table» et peut aussi être lié à une action du Premier Pas Pongiste. Il s'agit au travers de 2 challenges de faire jouer les enfants de l'école primaire sur la table installée dans la cour de récréation.

Un challenge vise à faire jouer le maximum d'enfants de l'école sur la table durant la semaine Olympique et Paralympique (SOP), c'est le 100% Ping ! L'autre challenge vise à additionner les échanges réalisés sur la table par les enfants sur une période déterminée d'une à 2 semaines.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Créer ou renforcer le lien avec le milieu scolaire
- Créer une dynamique spécifique autour de la table installée dans la cour de récréation
- Renforcer les liens avec les équipes pédagogiques de l'école

Procédure pour intégrer le programme

- Contacter les écoles primaires pour qu'elles postulent au challenge des cours de récréation et leur fournir le formulaire de candidature

Accompagnement fédéral

- La fédération fait suivre l'acte de candidature à toutes les écoles du dispositif «1 école - 1 table»
- La FFTT offre des récompenses (diplôme et matériel) aux écoles gagnantes dans les 2 challenges



3. PING ACTIF

Destinés à un public plus âgé, les actions «Ping actif» sont menées auprès des entreprises, séniors, adolescents, lycées, collèges. Un public en quête de challenge, d’amusement, d’une activité bénéfique à sa santé et créatrice de lien social.

Le Ping Santé

Parmi les leviers qui poussent à pratiquer une activité physique, les questions de santé et de remise ou de maintien en forme sont centrales et de plus en plus présentes dans la société. Intergénérationnel, accessible et possible à différents niveaux d’intensité, le Ping est une formidable solution. Notre fédération souhaite ainsi poursuivre le développement du Ping Santé, pour lutter contre la sédentarité, mais aussi venir en aide aux personnes malades. C’est notamment le cas grâce à nos partenariats avec France Alzheimer et France Parkinson.

Présentation du programme

- Proposer une activité tennis de table adaptée pour les personnes souffrant de pathologies ou d’affection de longue durée (ALD).
- Faire du tennis de table un outil au service de la prévention secondaire.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Proposer une activité adaptée et inclusive.
- Utiliser le partenariat existant avec France Parkinson, France Alzheimer et la FFTT.
- S’ouvrir vers d’autres types de pratique, d’autres structures partenaires (maisons Sport-Santé, milieu médical) et d’autres sources de financement.
- Ouvrir un créneau «Ping Santé» permet de réserver un temps spécifique aux personnes malades en leur évitant le regard des pratiquants classiques.



LE PING
C'EST LA
SANTÉ!

cornilleau
LE PLUS GRAND ASSEMBLÉ

FFET
Fédération Française
de Tennis de Table

MEU

Procédure pour intégrer le programme

- Proposer un créneau «Ping Santé» encadré différent du créneau «loisirs».
- Proposer un créneau spécifique pour l'ouverture d'un créneau «Ping Parkinson» et «Ping Alzheimer».
- Former un éducateur bénévole ou professionnel via la formation «Ping Santé module B».

Accompagnement fédéral

- Accès à la plateforme «monbilansportsante» permettant de suivre l'assiduité et le niveau de forme des licenciés.
- Formations organisées sur le territoire.
- Guide d'encadrement.

Liste des outils

- Guide du Ping Santé.
- Matériel adapté en vente dans le kit «Ping Santé» (en vente chez Decathlon).

Le Ping Bien-Être

La fédération propose aux clubs de mettre en place des séances pour les loisirs permettant de lutter contre la sédentarité. La volonté est de faire pratiquer le tennis de table comme un outil au service de la prévention primaire. Ce dispositif est particulièrement adapté aux adultes et aux seniors (+65 ans).

Intérêts pour les clubs**Pourquoi développer le programme ?**

- Proposer une activité non compétitive non axée sur la progression technique.
- Répondre aux attentes et aux besoins d'une partie des pratiquants «loisirs actuels» souhaitant améliorer leur condition physique.
- Limiter le «turn-over» chez les adolescents et adultes non-compétiteurs.
- Ouvrir un créneau «Ping Bien-Être» permet d'accueillir un public plutôt éloigné de la pratique en club traditionnel.

Procédure pour intégrer le programme

- Proposer un créneau «Ping Loisirs Bien-Être» encadré différent du créneau «loisirs».
- Former un éducateur bénévole ou professionnel via la formation «Ping Santé module A».

Accompagnement fédéral

- Accès à la plateforme «monbilansportsante» permettant de suivre l'assiduité et le niveau de forme des licenciés.
- Formations organisées sur le territoire.
- Guide pour l'encadrement.

Liste des outils

- Guide du Ping Santé
- Matériel adapté en vente dans le kit «Ping Santé» (en vente chez Decathlon).







Ping au Féminin / Mixité

Le tennis de table est une activité populaire, intergénérationnelle et mixte. Malgré tout le % de féminines dans les clubs reste limité et inférieur à la moyenne des autres sports individuels et de raquette. Dans ce contexte, la fédération propose aux structures d'être pro-actives dans le recrutement, la fidélisation des féminines ; joueuses, dirigeantes, encadrantes.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Valoriser le tennis de table comme vecteur de mixité auprès des instances locales.

Procédure pour intégrer le programme

- Proposer des actions spécifiques aux femmes (créneaux mixtes ou que féminins).
- Évènements ponctuels.

Accompagnement fédéral

- Contact fédéral dédié à l'action.
- Récompenses sur demande pour des actions spécifiques de recrutement et fidélisation des féminines.

Ping avec l'AFM Téléthon

Il existe un partenariat très fort entre la FFTT et l'AFM Téléthon. Le but de ce programme est de récolter un maximum de fonds tout en s'amusant autour du ping et tout en ayant conscience qu'il faut aider à soigner les maladies rares.

Les dates clés sont autour du 5-10 décembre avec un gros week-end d'actions afin de récolter des fonds, les actions peuvent avoir lieu jusqu'à la fin décembre. La FFTT propose donc à ses clubs un guide d'évènements en lien avec la thématique du Téléthon qui varie chaque année.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Faire vivre le club avec des événements qui changent.
- Forger le collectif vers une quête commune.
- Informer, sensibiliser ses licenciés.
- Avec le Challenge Cornilleau et le Challenge Ping Santé, de nombreuses tables et goodies sont à gagner pour les meilleurs.
- Vouloir battre le record de dons des années précédentes.

Procédure pour intégrer le programme

- Tous les clubs peuvent candidater via un formulaire (octobre-novembre).
- Expliquer les actions qui vont être menées et envoyer un compte rendu.

Accompagnement fédéral

- Contact fédéral dédié à l'action.
- Récompenses pour les structures les plus engagées (table, goodies...).
- Utilisation de la plateforme Hello Asso pour la récolte de fonds.



Ping Entreprises

Le sport santé en général se développe au sein des entreprises. Le tennis de table se prête très bien à des animations spécifiques pour les entreprises et notamment depuis peu avec le PingVR.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Elargir les publics du club.
- Possibilité de créneaux au sein de l'entreprise et non au club.
- Établir un réseau avec les entreprises (partenariats).
- Faire connaître la pratique dans sa dynamique santé.

Procédure pour intégrer le programme

- Prendre contact avec les entreprises locales et/ou leurs comités d'entreprise.
- Proposer des partenariats ou des prestations de service (animation en entreprise, évènements ou tournois au sein du club, animations VR...)
- Accompagnement fédéral
- Contact fédéral dédié à l'action.

3. PING INCLUSIF

Par le biais de ses actions, notre fédération souhaite être aux côtés de toute la population. Par ses atouts, le Ping est un formidable vecteur d'inclusion pour des publics éloignés de la société et du sport, tel que dans le milieu carcéral ou dans le cadre de la réinsertion professionnelle.

Ping en milieu carcéral

La fédération a une convention avec le ministère de la Justice depuis plus de 20 ans pour financer des actions pongistes en milieu carcéral. La fédération met en place un appel à projets auprès des structures clubs, comités et ligues pour la mise en œuvre d'actions/interventions en milieu carcéral dans une approche insertion/inclusion.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Développer leur champ d'intervention. Permettre à ces personnes ayant commis des délits de leur apporter, par le biais du sport, une sortie positive.
- Contribuer à la lutte contre la sédentarité des personnes détenues.

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel à projets en janvier (site fédéral).
- Former l'intervenant prévu à l'animation en milieu carcéral.

Accompagnement fédéral

- Financement d'environ 50% du coût de l'intervention (environ 30€/séance).
- Accompagnement humain pour déposer la candidature, organiser les contacts...

Liste des outils

- Formation spécifique pour animer en milieu carcéral.



Fondation Jacques Secrétin

Pour un Ping Citoyen

En 2020, le plus illustre champion de tennis de table français, Jacques Secrétin disparaissait à l'âge de 71 ans. Formidable accélérateur de notoriété pour ce sport de par ses exploits sportifs et ses shows à l'intention du grand public, c'est une personnalité aux origines modestes qui l'ont conduit à davantage s'investir pour le sport comme un outil au service des citoyens.

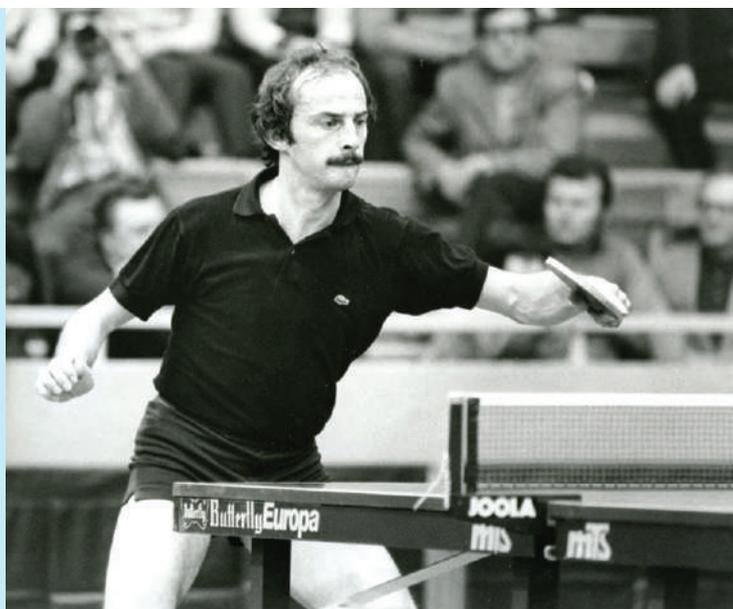
La Fondation Jacques Secrétin, mise en œuvre par la Fédération française de tennis table, en accord avec la famille du champion, agit pour le développement d'un Ping Citoyen au service de l'ensemble de la population et de tous les territoires autour de cinq grandes thématiques :

- 1) Grandir avec le tennis de table
- 2) Se (re)construire avec le tennis de table
- 3) Se rassembler avec le tennis de table
- 4) Bien se sentir avec le tennis de table
- 5) Agir pour un tennis de table durable

Faites un don sur :

www.fondationjacquessecretin.org

Les premières actions financées par la Fondation ont été l'opération 1 Ecole 1 table (Ping Educatif)



Du Stade Vers l'Emploi

Mis en place par le COJO, le ministère du Travail et l'ANS avec l'objectif d'utiliser le sport comme vecteur de rencontre entre des recruteurs et des demandeurs d'emploi, le programme «Du Stade vers l'Emploi» permet aux demandeurs d'emploi de valoriser le savoir-être, les qualités professionnelles, humaines et relationnelles (esprit d'équipe, capacité d'écoute, rigueur). Une innovation qui permet de sortir du cadre d'un recrutement classique pour aller vers des rencontres humaines autour des valeurs du sport.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Être une structure engagée dans l'insertion par le sport
- Accueillir au sein du club France Travail, des recruteurs locaux et des demandeurs d'emplois locaux (réseau, partenaires, recrutement de licenciés)
- Financement complet de l'opération par la Fédération

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel à projets en janvier (site fédéral)
- Répondre au cahier des charges proposé

Les Clubs Sportifs Engagés

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- S'engager dans un Ping Citoyen et être acteur de l'insertion par le sport
- Bénéficier d'aide à l'emploi spécifique pour le recrutement d'un éducateur socio-sportif
- Accompagnement spécifique par l'État du club sportif engagé (recherche de financements, mise en relation avec les professionnels du secteur...)

Procédure pour intégrer le programme

- Signer la charte spécifique des clubs sportifs engagés
- Suivre l'accompagnement pour devenir autonome

Accompagnement fédéral

- Contact dédié au siège fédéral
- Mise en relation avec l'ANPSS

Liste des outils

- Les outils sont fournis par l'ANPSS en charge du suivi national du dispositif

Accompagnement fédéral

- Contact dédié à la fédération pour accompagner l'organisation
- Mise en relation et accompagnement spécifique entre la structure accueillante et France Travail
- Guide d'organisation d'une étape



4.3 LES LEVIERS DE PROMOTION



PING TOUR

Le Ping Tour

C'est une tournée nationale de promotion qui s'installe le temps d'une journée ou d'un week-end au cœur des villes. Du Ping partout, tout le temps et par tous les temps !

Son organisation est essentielle pour le développement et le rayonnement de notre Fédération et du tennis de table dans l'Hexagone. Chaque été, le Ping Tour permet à des milliers de Français de découvrir ou redécouvrir divers aspects du tennis de table et de mettre en relation nos structures avec leurs futurs licenciés.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Donner de la visibilité à son club et au tennis de table
- Montrer les différents aspects de la pratique proposés au sein du club
- Renforcer les relations entre le club et sa commune

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel proposé par la fédération en janvier
- Mobiliser la municipalité comme co-organisateur de l'évènement
- Être en capacité de répondre au cahier des charges de l'évènement (Logistique, Matériel, Accueil, Animation, Communication)

Accompagnement fédéral

- Une équipe dédiée au siège fédéral pour accompagner les organisateurs
- Formation des bénévoles

Liste des outils

- Page dédiée du site fédéral avec accès à un guide d'organisation
- Outils de communication dédiés



L'Opération Été Ping

Organisée chaque été depuis trois ans, l'opération Été Ping prolonge la saison et offre la possibilité de pratiquer le tennis de table pendant l'été. Notre Fédération encourage ainsi la pratique du tennis de table sous toutes ses formes et soutient les initiatives de ses clubs durant cette période estivale.

La Fédération compte sur chaque club pour proposer une offre de pratique attractive afin de répondre aux besoins d'activité sportive des Français, de fidéliser leurs adhérents et de maintenir un lien social essentiel pour certains durant cette période sans entraînements et compétitions. L'Été Ping permet également d'accueillir de potentiels nouveaux licenciés et de promouvoir la pratique en extérieur.

Intérêts pour les clubs

Pourquoi développer le programme ?

- Proposer une activité en continu tout au long de l'année
- Recruter et fidéliser les licenciés dans une période plus creuse

Procédure pour intégrer le programme

- Candidater lors de l'appel à projets en février/mars
- Proposer des animations dont au moins une grand public et en extérieur dans la période d'été

Accompagnement fédéral

- Contact dédié au siège fédéral
- Dotation aux clubs et comités organisateurs d'évènements pour récompenser les participants

Liste des outils

- Guide de bonnes pratiques des possibilités d'animation



À CHACUN SON **PING**

JOUER

5

FORMER POUR LE CLUB



Que l'on soit bénévole, dirigeant, animateur, entraîneur, arbitre, juge-arbitre, il est nécessaire de développer certaines compétences pour bien remplir ses missions..

Se former c'est aussi : mieux connaître sa discipline, comprendre l'environnement du club, adapter ses comportements pour répondre à un public, faire respecter les règles et organiser l'activité.

Il existe au sein de la fédération des filières de formation adaptées aux différents acteurs :

- Technicien pour encadrer l'activité (animer ou entraîner)
- Arbitre ou juge-arbitre pour permettre d'organiser des compétitions
- Dirigeant pour mieux gérer et optimiser la gestion de son club

5.1 FORMER UN ANIMATEUR UN ENTRAÎNEUR

Tout club peut disposer d'un animateur, entraîneur, éducateur... Celui-ci accueille, anime, entraîne, éduque. Il peut être bénévole ou salarié. L'important est qu'il soit bien formé et compétent. Pour cela, il doit enrichir son expérience en échangeant, en participant à des stages, en allant voir ce qui se fait ailleurs... Bref, il doit être ouvert aux autres.

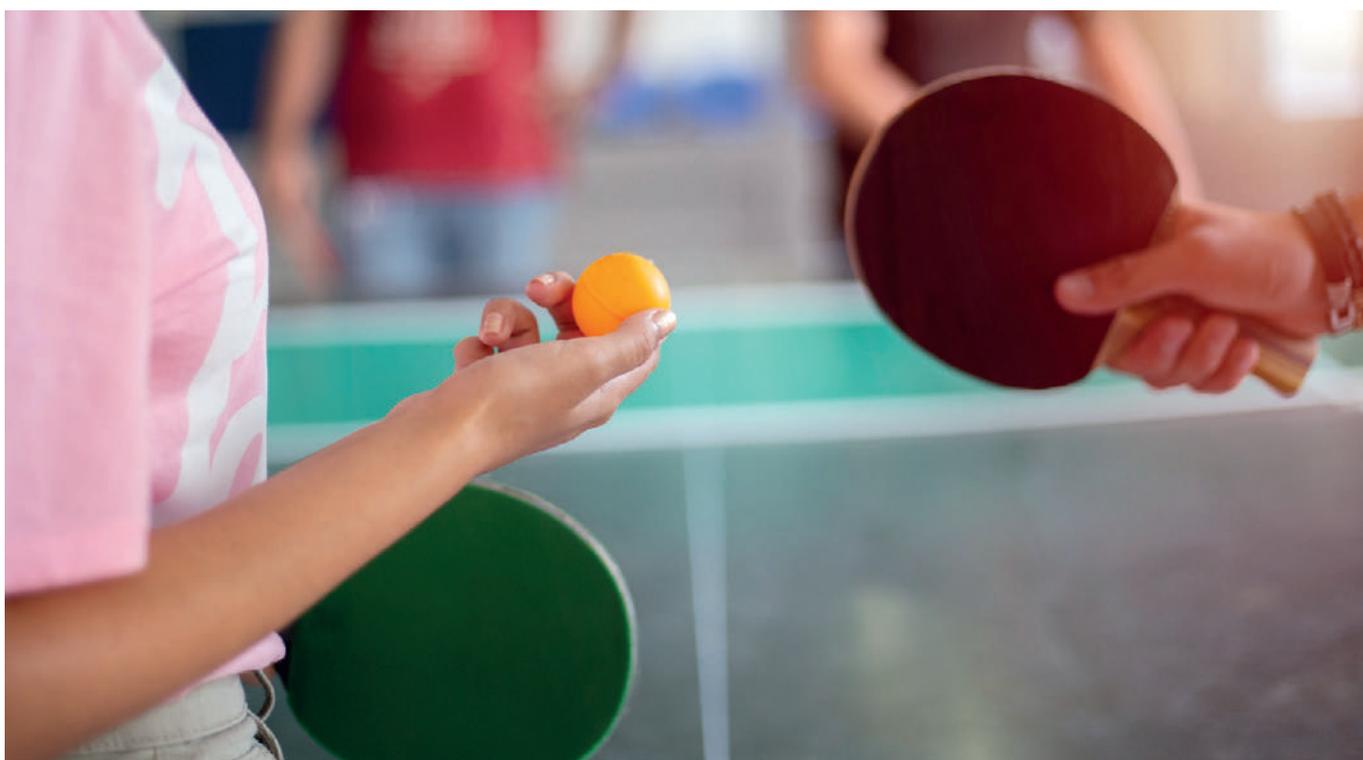
Apprendre aux autres à jouer ne suffit pas car il faut aussi savoir faire l'éducation sportive des plus jeunes, encadrer les activités, développer des projets avec les dirigeants. La bonne relation entraîneur - dirigeant est indispensable à la bonne marche du club : de ce binôme dépend la réussite du projet de développement.

La FFTT met en œuvre avec les ligues, une filière de formation technique pour les bénévoles :

- Initiateur de club (IC)
- Animateur fédéral (AF)
- Entraîneur fédéral (EF)
- Accès des jeunes aux responsabilités (AJR).

Pour les professionnels, la fédération coordonne avec les CREPS et autres organismes de formation, la filière professionnelle avec :

- Le Certificat de qualification professionnel (CQP) d'animateur tennis de table hors compétition
- Le Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport (BPJEPS) d'animateur de Tennis de Table,
- Le Diplôme d'État (DEJEPS), d'entraîneur pour le perfectionnement sportif
- Le Diplôme d'État supérieur (DESJEPS) pour coordonner et diriger le projet d'une structure (club, comité, ligue, fédération).



LA FILIÈRE FÉDÉRALE TECHNIQUE

Initiateur de club : formation accessible à partir de Cadet 1^{ère} année

Accueillir et faire découvrir le ping :

Les outils fédéraux au service de l'animation et de la compréhension de l'activité.

L'initiateur doit savoir **accueillir les différents publics** et leur **donner envie** de pratiquer.

Il sait **animer** des séances de tennis de table en utilisant **les outils FFTT** pour le public jeune.

Sur le plan technique il doit comprendre que :

- C'est un **duel** avec un **matériel spécifique** (raquette avec revêtements plus ou moins adhérents).
- Il existe différentes manières de tenir la raquette (**prises de raquette** à partir de règles particulières).
- Il y a **des coups pour agir** sur la balle (coup droit, revers ; haut / bas du corps ; poussette / top spin).

Animateur fédéral : formation accessible à partir de Cadet 2^e année

Former, faire aimer apprendre :

La compréhension du jeu au service de la construction de la situation, de la séance d'animation.

L'animateur doit **comprendre comment s'organise le duel** pour savoir observer les joueurs (les systèmes de jeu, la tactique, la grille d'analyse technique).

Il sait **construire des exercices** (l'objectif, les variables) pour une séance collective. Il sait animer (encourager, questionner, conseiller) et **prend en compte et s'adapte au public** auquel il s'adresse.

Entraîneur fédéral : à partir de Junior 1^{ère} année

Perfectionner, faire comprendre :

L'analyse du match au service de la construction d'une séance adaptée (démarche d'enseignement pour un groupe).

Concevoir une démarche d'enseignement pour faire progresser : analyser le joueur (interpréter l'observation), adapter la situation proposée (partenariat, opposition, panier de balles...) en fonction du joueur (modifier les paramètres de l'exercice si besoin), et pouvoir démontrer si besoin.

Il s'adapte à son public.

Accès des jeunes aux responsabilités (AJR)

Prendre des responsabilités

Finalité : Former nos futurs bénévoles de clubs. Permettre à des jeunes adolescents (catégorie Junior) à s'épanouir et s'investir dans le milieu associatif dans une démarche citoyenne (Dirigeants, arbitres et techniciens...).

Objectifs :

- Amener le jeune à être acteur au sein de son club :
- Prendre progressivement des responsabilités et savoir concevoir un projet avec d'autres.
 - Apprendre à travailler, à réfléchir et créer les conditions de la réussite du projet du groupe.
 - Prendre appui sur des situations d'entraînement, d'arbitrage et de gestion et de gestion de mini-projets.

Programme d'appui :

L'Animateur fédéral / L'Arbitre de club / Sensibilisation aux sciences humaines (la confiance en soi, exprimer son opinion et accepter celui de l'autre...).

Equivalence :

En fonction du stage mis en œuvre, le responsable de la formation peut donner l'équivalence de l'Initiateur de club voire l'Animateur fédéral et de l'Arbitre de club. Ces équivalences sont validées après le passage des questionnaires de fin de formation.

Les formations fédérales complémentaires

Animateur Ping santé bien-être (module A)

Formation ouverte aux titulaires d'initiateur de club et diplômés fédéraux ou professionnels supérieurs. La formation dure 14 heures et permet d'encadrer des séances de tennis de table dans une dynamique de santé-bien-être :

- Adaptation à un public spécifique.
- Évaluation de la situation du pratiquant.
- Mobilisation des connaissances sur les caractéristiques de l'activité physique adaptée (APA).

Moniteur de Ping sur ordonnance (module B)

Formation ouverte aux titulaires de l'Animateur fédéral, de diplômés fédéraux ou professionnels supérieurs et titulaire du module A (équivalence possible avec les formations du CROS). Cette formation de 21h permet d'encadrer un public ayant des limitations minimales à modérées :

- Être capable de concevoir et coconstruire un programme d'activité physique adapté (APA).
- Être capable d'évaluer le programme du sportif ou du pratiquant
- Appréhender les différentes pathologies rencontrées (maladies chroniques, dégénératives et affections de longue durée).

Animateur de PingVR

Formation ouverte aux titulaires d'un diplôme fédéral d'animation (AF) ou d'un diplôme professionnel dans le champ sportif. Cette formation de 14h complétée par une pratique de 7h a pour objectif d'être capable de proposer des animations ponctuelles ou régulières de PingVR :

- Utiliser le casque, connaître les paramètres pour les adapter aux joueurs.
- Utiliser les mini-jeux et le robot pour construire une séance / une animation.
- Utiliser les outils connexes pour développer le réseau, organiser des tournois à distance.

Animateur de Ping en Extérieur

Formation ouverte aux titulaires d'un diplôme fédéral d'animation (AF) ou d'un diplôme professionnel dans le champ sportif. Cette formation de 14h complétée par une pratique de 7h a pour objectif d'être capable de proposer des animations ponctuelles ou régulières de Ping en extérieur :



- Comprendre et mettre en place le concept fédéral (sites, animation, application).
- Spécificités de l'animation en extérieur.
- Monter son projet d'animation de Ping en extérieur.

Animateur du Ping en milieu carcéral

Formation ouverte aux titulaires d'un diplôme professionnel dans le champ sportif/pongiste et d'une carte professionnelle. Cette formation de 14h vise à

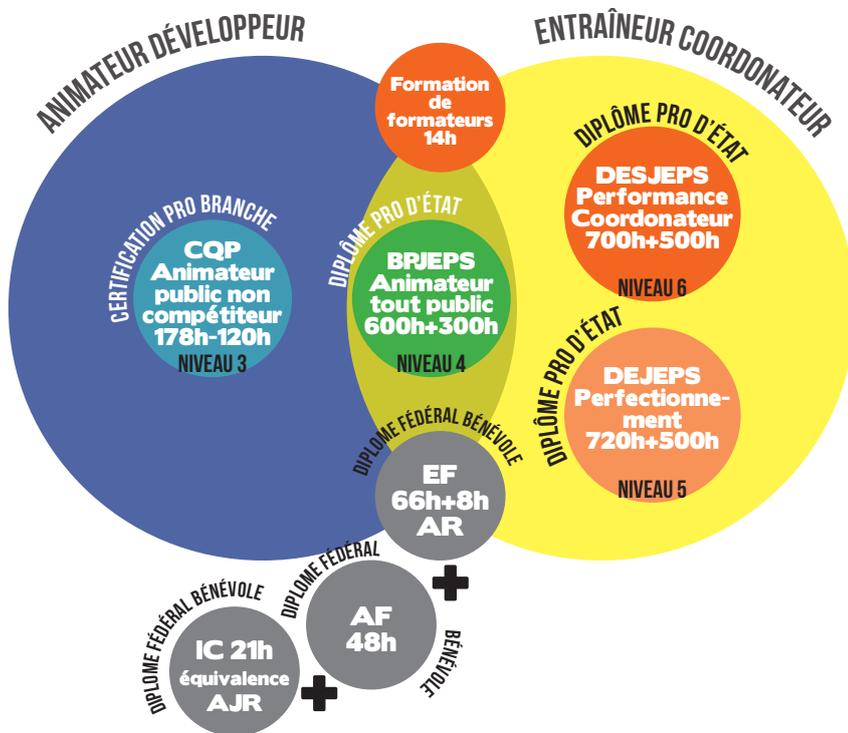
À savoir

Les emplois du tennis de table relèvent de la Convention collective nationale du sport (CCNS) qui concerne directement le champ de l'animation et du sport. Pour le club, être employeur demande des moyens financiers et des tarifs d'adhésion appropriés ainsi qu'une connaissance suffisante en gestion administrative : en tant qu'employeur, il a des droits et des devoirs envers son ou ses salariés. Ce dernier point ne doit pas être un frein : le réseau Profession Sports & Loisirs, les CROS et les CDOS proposent des services de gestion salariale adaptés aux clubs sportifs.

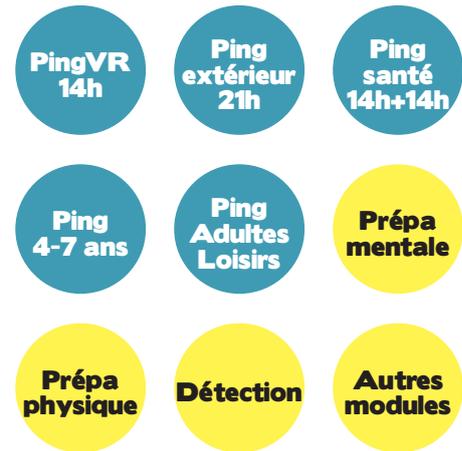
Le code du sport (Article L. 212-8) précise :

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait pour toute personne d'exercer son activité rémunérée sans être titulaire de la qualification requise ou sans avoir procédé à la déclaration de son activité. La même peine s'applique pour l'employeur de la personne qui exerce dans son établissement sans qualification.

QUEL PARCOURS ?



La FFTT participe à faire évoluer les encadrants dans leur vie professionnelle et personnelle grâce aux modules fédéraux complémentaires.



développer les compétences des éducateurs qui interviennent en milieu carcéral pour proposer l'activité tennis de table :

- Savoir être dans un environnement particulier.
- Les règles du milieu pénitencier.

L'encadrement technique professionnel

Comme évoqué plus haut, il existe 4 diplômes professionnels permettant à son titulaire d'obtenir une carte professionnelle et d'intervenir contre rémunération (saliariat ou auto-entreprise). Quel que soit le diplôme professionnel, l'éducateur devra assurer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge :

Animateur de tennis de table : titulaire d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP), il encadre les séances collectives de tennis de table pour un public loisir non-compétiteur.

Éducateur de tennis de table : titulaire d'un BP-JEPS tennis de table, il intervient auprès de tout public ; il encadre jusqu'au premier niveau de compétition départemental.

Entraîneur de tennis de table : titulaire d'un DEJEPS Perfectionnement sportif - tennis de table,

il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique, conduit par délégation le projet de la structure. Il peut avoir des activités de formateur.

Manager de tennis de table : titulaire d'un DES-JEPS, il dirige, coordonne et manage une structure fédérale. Il est capable d'entraîner vers la performance, de former des cadres, de piloter les projets.

Les clubs disposant de peu de créneaux horaires peuvent faire appel à un cadre professionnel à temps partiel selon leurs besoins, auprès de leur comité départemental, d'un cadre itinérant auto-entrepreneur, ou en adhérant à un groupement d'employeurs. Si le club dispose d'une salle spécifique et que son effectif dépasse les 80 licenciés, le club peut envisager la création d'un emploi à temps plein. Il pourra solliciter des aides «ANS emploi» pour l'aider à financer la création du poste.

Bien souvent, les professionnels du tennis de table ont débuté comme bénévole en suivant les formations de la filière fédérale avec leur club. Les dirigeants jouent donc un rôle primordial pour détecter et soutenir les futurs cadres bénévoles ou professionnels dans leur effectif.



5.2 UN ARBITRE JUGE-ARBITRE

Pour que les compétitions puissent avoir lieu et se dérouler dans les règles, la filière formation des officiels d'arbitrage a été mise en place. Avoir un arbitre et un juge-arbitre au club est aussi indispensable pour diffuser les bonnes informations sur les règles et les règlements aux compétiteurs. Cela permet également de répondre aux obligations légales pour l'engagement d'équipes en championnat.

Il existe donc une filière de formation d'officiels :

- Arbitres (qui dirigent les parties) du niveau arbitre de club au niveau arbitre international.
- Juges-arbitres (qui dirigent les épreuves) du niveau juge-arbitre de championnat par équipes au niveau juge-arbitre international.

Les formations sont réalisées, selon un programme national, par des formateurs habilités sous la responsabilité des commissions régionales de formation, branche arbitrage, ou de la commission fédérale emploi formation, branche arbitrage pour les grades nationaux.

Les arbitres

Arbitre de club

Le premier niveau est le grade d'Arbitre de club (AC). Il est facultatif pour accéder au deuxième niveau Arbitre régional (AR). Une formation de 4 heures permet d'acquérir les savoirs nécessaires pour arbitrer une partie dans une compétition organisée dans son club (championnat par équipes, tournoi...). Elle est réalisée en salle, raquette en main, dans différentes situations (simples, doubles...) et le grade est obtenu après un examen oral.

Arbitre régional

Il se compose d'une journée (8h) de théorie ponctuée par un questionnaire final. En fonction des résultats du questionnaire vous êtes admis «Arbitre de club» ou admis «Arbitre régional». Dans ce cas vous devez ensuite valider le grade AR en réalisant plusieurs prestations devant un formateur lors d'une journée de compétition officielle de niveau régional.

C'est avec le niveau arbitre régional que s'ouvrent les formations de juges-arbitres. On le verra ci-après, ces formations de juges-arbitres sont différenciées selon le type de compétitions.

Arbitre national

La formation, organisée par la FFTT, se fait en deux étapes avec une alternance théorique et pratique : tout d'abord 2 jours au cours d'une compétition, suivie d'une première épreuve. Les candidats sélectionnés à l'issue de cette formation doivent ensuite passer un examen théorique et pratique lors d'une autre épreuve nationale.

À savoir

Il faut attendre deux à trois saisons entre l'Arbitre régional et l'arbitre national, avec un accompagnement régional par un formateur d'arbitre national.

On peut valider en une saison les grades d'arbitre et de juge-arbitre 1^{er} et 2^e degré.

Il faut attendre une saison après le JA2 pour passer le JA3 puis encore une à deux saisons pour passer les grades de juge-arbitres nationaux.



Le juge-arbitre est responsable de la gestion sportive d'une épreuve.

Juge-arbitre du championnat par équipes (JA1)

Ce grade permet d'effectuer des prestations de juge-arbitrage du championnat par équipes de niveau départemental, régional ou national. La formation se déroule sur une journée de 8 heures ponctuée par un examen théorique.

A l'issue des résultats de l'examen, le candidat est déclaré apte ou non à valider sa pratique. La pratique se déroule lors d'une journée de championnat avec un formateur.

Juge-arbitre du Critérium fédéral (JA2)

Ce grade permet d'effectuer des prestations lors des tours du critérium fédéral au niveau départemental et régional. La formation se déroule en format hybride (3 modules en visioconférence, et un jour en présentiel). Elle permet de réaliser des mises en poules, des mises en tableaux simples, et de s'initier à l'organisation d'une compétition type critérium.

Elle se conclut par un passage pratique lors d'une compétition encadrée par un formateur.

Juge-arbitre des épreuves régionales (JA3)

Ce grade permet d'effectuer des prestations lors de toutes les compétitions régionales. Elle est ouverte aux personnes qui ont obtenu les grades de JA1 et de JA2. La

formation se déroule en format hybride (3 modules en visioconférences, et un jour en présentiel). Elle permet de réaliser des mises en poules et en tableaux complexes, et d'organiser toutes les compétitions régionales.

Elle se conclut par un passage pratique lors d'une compétition encadrée par un formateur.

Juge-arbitre national (JAN)

La fédération organise ce niveau de formation. Pour postuler, les candidats doivent être JA3 et AN.

La formation permet de progresser dans la gestion des épreuves et dans la gestion des arbitres, en passant les grades de Responsable des épreuves (RE) et de Responsable des arbitres (RA), avant de passer les examens pour être JAN.

Juge-arbitre international (JAI)

Ce grade, sous la responsabilité de l'ITTF, est le niveau le plus élevé de la filière.

À savoir

Pour devenir formateur d'arbitres ou de juges-arbitres, il faut aussi se former. C'est la fédération qui organise ces formations de formateur (FO) mais si vous êtes intéressé, faites vous référencer au niveau régional (CREF).

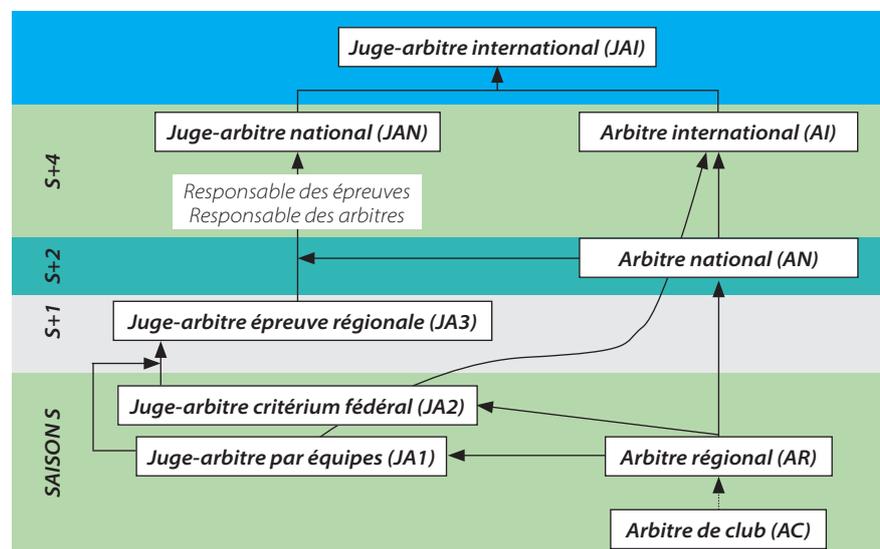
COMMENT DEVENIR ARBITRE ?

Pour devenir arbitre en tennis de table, la première étape consiste à bien connaître les règles du sport en se familiarisant avec le règlement officiel de la FFTT.

Ensuite, il est essentiel de se renseigner sur les formations d'arbitrage proposées par la fédération. Pour acquérir de l'expérience, il est recommandé de participer à des compétitions dans son club, puis à des niveaux départementaux, régionaux et nationaux.

Une formation continue est également primordiale pour suivre les évolutions des règles et des procédures d'arbitrage.

Enfin, pour progresser dans sa carrière d'arbitre, on peut envisager de passer des certifications supplémentaires pour officier lors des compétitions internationales ou de niveau supérieur, avec des formations spécifiques et des évaluations adaptées.



5.3 DIRIGEANT

Tout comme pour le technicien, l'arbitre ou le juge-arbitre, un dirigeant doit apprendre un certain nombre de choses s'il veut mener au mieux toutes les tâches liées à sa mission (président, secrétaire, trésorier, correspondant, responsable d'une commission...).

Pour cela, il pourra suivre des formations soit généralistes, soit spécifiques pour améliorer ses compétences et gagner en efficacité dans sa mission de bénévole.

La fédération propose des formations pour les nouveaux dirigeants des ligues et des comités et propose par le biais de webinaires de la formation continue sur des thématiques ou problématiques spécifiques que rencontrent les dirigeants.

L'essentiel de la formation pour les dirigeants est dispensé par le Comité national olympique et sportif (CNOSF), au niveau local par le CDOS ou le CROS.

Il existe des dispositifs permettant aux dirigeants de se former. En effet, ils peuvent utiliser leurs droits à la formation pour suivre un cursus comme par exemple le Compte personnel formation (CPF) et le Compte engagement citoyen (CEC).



**LE PING, UN SPORT,
UNE PASSION
ET AUSSI UN MÉTIER**

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table

TU AIMES ENCADRER, ANIMER, APPRENDRE AUX AUTRES ?
LA FFTT TE PERMET D'EN FAIRE TON MÉTIER

PARCOURS DE FORMATIONS ADAPTÉES	ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES POUR LAIDE À L'EMBAUCHE	ÉVOLUTION DE CARRIÈRE
------------------------------------	--	--------------------------

INFORMATIONS : FORMATION@FFTT.EMAIL

En savoir plus sur les formations :

Dispositif local d'accompagnement (DLA) : <https://www.info-dla.fr/>

Ressources et services pour l'emploi : <https://www.profession-sport-loisirs.fr/>

Conseil social du mouvement sportif, CCNS : <http://cosmos.asso.fr/>

Pour les clubs employeurs : la FFTT paie chaque année une adhésion collective au COSMOS permettant aux clubs employeurs d'adhérer gratuitement pour bénéficier des conseils et support de professionnels. Pour cela : rendez-vous sur le site internet <http://cosmos-sports.fr/adherer/767> connectez-vous avec votre adresse mail, remplissez le bulletin d'adhésion (attention à bien vérifier que "Offre groupée" soit proposée en étape 2 et cocher cette formule*) et renseignez les informations relatives à l'activité de votre structure.

Partenaires institutionnels



Partenaires majeurs



Autre partenaire





LE SYSTÈME FÉDÉRAL



ANIMER LE CLUB



GÉRER LE CLUB



JOUER AU CLUB



FORMER POUR LE CLUB